

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

«Un PIB de 400 milliards de dollars est envisageable au cours du 1^{er} trimestre 2027»

(Pages 4 & 5)

AUGMENTATION DES SALAIRES, PROJETS FERROVIAIRES ET COOPÉRATION AVEC LE NIGER ET LE TCHAD

Les directives du président Tebboune lors du Conseil des ministres

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé hier, une réunion du Conseil des ministres.

L'ordre du jour a porté sur le projet de loi de finances 2027, un exposé sur l'accord de financement de la Banque africaine de développement pour le tronçon de la ligne ferroviaire El-Menea - In Salah - Tamanrasset, un exposé sur le projet de réalisation de la station Mekta Moulay Lahsan - Tamanrasset, sur la ligne Laghouat - Ghardaïa - El-Menea - In Salah - Tamanrasset, le bilan de la récolte céréalière pour la saison 2026, ainsi qu'un exposé sur le bilan de mise en œuvre des travaux des commissions mixtes et des accords bilatéraux conclus avec le Niger et le Tchad.

(Lire en Page 3)



● OPEP+

L'Algérie et six autres pays maintiennent inchangé leur niveau en novembre

(P3)

● MOBILISATION MONDIALE POUR LA CAUSE PALESTINIENNE

Des milliers de personnes défilent à Genève pour appeler à « mettre fin au génocide à Gaza »

(P12)

Plus de la moitié des Britanniques favorables à un retour dans l'UE



Plus de la moitié des Britanniques se disent favorables à un retour du Royaume-Uni dans l'Union européenne, tandis qu'une majorité soutient également différents scénarios visant à renforcer les relations entre Londres et Bruxelles, selon un sondage réalisé par le Messina Group et rapporté samedi par le The Guardian. Selon The Guardian, cité par Franceinfo, le cabinet de conseil en communication politique a interrogé 11 461 adultes britanniques en septembre, en leur présentant sept scénarios différents concernant les relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.

La réintégration du Royaume-Uni dans l'UE arrive en tête des sept options proposées, avec 49 % d'opinions favorables contre 28,5 % d'avis défavorables. Les autres personnes interrogées ont déclaré ne pas avoir d'opinion ou ne pas savoir. La deuxième option la plus soutenue est le maintien de la relation actuelle entre Londres et Bruxelles, accompagné d'une réduction maximale des obstacles commerciaux. Elle recueille 48,2 % d'avis favorables contre 20,9 % d'avis défavorables rapporte Franceinfo. L'idée d'une union douanière entre le Royaume-Uni et l'UE est soutenue par 47,1 % des sondés, contre 20,7 % qui y sont opposés. Un statut de « membre associé » recueille 45,5 % d'opinions favorables, tandis que l'adhésion au marché unique est soutenue par La conservation de la relation actuelle entre Londres et Bruxelles recueille, pour sa part, 41,2 % d'avis favorables. À l'inverse, un nouveau renforcement de la séparation entre le Royaume-Uni et l'UE n'est soutenu que par 27,9 % des sondés, tandis que 41,2 % y sont opposés. Le sondage indique également que 52,4 % des personnes interrogées considèrent que le Royaume-Uni a fait une erreur en choisissant de quitter l'Union européenne en 2016, contre 29,7 % qui estiment que cette décision était justifiée. Concernant les résultats du Brexit, 12,2 % des sondés le considèrent comme un succès, contre 54,9 % qui le qualifient d'échec, selon Franceinfo. Le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne en 2020, après le référendum organisé le 23 juin 2016. Le Brexit, qui a profondément divisé la société britannique, demeure un sujet politiquement sensible.

France : la FAGE alerte sur le déficit budgétaire des universités et le recul des aides sociales

La Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE) a alerté sur la situation budgétaire des universités et les menaces qui pèsent, selon elle, sur certaines aides sociales destinées aux étudiants, dans des propos rapportés par Franceinfo. Interrogée par Franceinfo, dans l'émission « Avant le 20 heures », sur la manière dont la FAGE accueille le discours sur la « réalité budgétaire » et la préservation des jeunes, Suzanne Nijdam, présidente de la FAGE pour les étudiants, a estimé que la situation demeurerait préoccupante. « Pour nous, c'est pas une question de pouvoir poser les mots que ces sujets sont préservés ou que les jeunes ne sont pas sacrifiés, au contraire. Enfin s'il faut juste le rappeler, on a quand même 100% des universités en 2026 qui affichent un budget qui est déficitaire à l'entrée », a-t-elle déclaré. Elle a ainsi souligné l'existence, selon elle, d'un problème concernant à la fois les universités et les aides sociales destinées aux étudiants. « Donc ça montre bien qu'on a un vrai problème à la fois sur la question des aides sociales, parce qu'elles sont en train d'être détricotées au fur et à mesure et on le montre, nous », a poursuivi Suzanne Nijdam. La représentante de la FAGE a notamment évoqué la situation des aides personnalisées au logement (APL), qui seraient, selon elle, à nouveau menacées. « On a les APL qui sont encore menacées, alors qu'elles viennent déjà d'être supprimées pour les étudiants et étudiantes extracommunautaires », a-t-elle déclaré. Suzanne Nijdam a également insisté sur les conséquences que pourraient avoir les mesures concernant les APL pour les étudiants, soulignant que cette aide constitue, selon elle, l'un des derniers dispositifs accessibles à un grand nombre d'étudiants confrontés à des difficultés financières ou familiales. « Il y a quand même des choses qui sont faites par rapport spécifiquement aux étudiants sur la question des APL dans le budget, qui viennent justement menacer les APL de 200 000 étudiants environ, certes des familles les plus aisées, mais en fait actuellement c'est une de nos seules aides qui est universelle et c'est un des derniers filets de sauvetage qu'on a pour des milliers d'étudiants qui se retrouvent dans des situations de rupture ou de pré-rupture familiale », a-t-elle expliqué, selon Franceinfo. Elle a enfin évoqué les situations dans lesquelles des étudiants pourraient être contraints de se tourner vers la justice pour obtenir un soutien financier de leurs parents.

Bosnie-Herzégovine : les électeurs aux urnes pour renouveler la présidence et les assemblées

Le vote a débuté dimanche en Bosnie-Herzégovine pour les élections générales, auxquelles plus de 3,4 millions d'électeurs inscrits sont appelés à participer afin de renouveler les dirigeants et les élus à plusieurs niveaux de pouvoir. Les bureaux de vote ont ouvert à 7 heures, heure locale (05h00 GMT), et fermé à 19 heures, selon la Commission électorale centrale (CIK). Au total, 3 414 364 électeurs sont inscrits pour ce scrutin organisé tous les quatre ans.

Les électeurs doivent élire les membres bosniaque, croate et serbe de la présidence collégiale du pays, ainsi que les députés de l'Assemblée parlementaire au niveau national. Ils doivent également renouveler la Chambre des représentants de la Fédération de Bosnie-Herzégovine et l'Assemblée nationale de la Republika Srpska, les deux entités du pays. Le scrutin porte aussi sur la présidence et les vice-présidences de la Republika Srpska, ainsi que sur les dix assemblées cantonales de la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Au total, 518 responsables seront élus.

La Bosnie-Herzégovine dispose d'un système politique complexe issu de l'accord de paix de Dayton de 1995, qui a mis fin à la guerre de 1992-1995.

Le pays est composé de la Fédération de Bosnie-Herzégovine et de la Republika Srpska, ainsi que du district autonome de Brčko. Dix candidats se disputent les trois sièges de la présidence.

Les électeurs de la Fédération peuvent voter pour un candidat au siège bosniaque ou au siège croate, tandis que ceux de la Republika Srpska élisent le membre serbe.

Le membre bosniaque sortant, Denis Bećirović, est en lice face à Bakir Izetbegović, Semir Efendić et Fahrudin Radončić.

Darijana Filipović, Zdenko Lučić et Slaven Kovačević briguent le siège croate. Pour le siège serbe, la sortante Željka Cvijanović affronte Marinko Božović et Nebojša Vukanović.

Douze candidats sont également en lice pour la présidence de la Republika Srpska.

La CIK a autorisé la participation de 75 partis politiques, de 29 coalitions et de quatre candidats indépendants. Plus de 7 000 candidatures ont été enregistrées à tous les niveaux de pouvoir.



Brésil : élections générales sur fond de duel entre Lula et Flávio Bolsonaro pour la présidence

Le vote a débuté dimanche matin au Brésil pour les élections générales, auxquelles près de 159 millions d'électeurs sont appelés à participer afin d'élire le président, les gouverneurs des États, les membres du Congrès et les députés des assemblées des États.

Le président sortant Luiz Inácio Lula da Silva, du Parti des travailleurs, et le sénateur Flávio Bolsonaro, du Parti libéral, dominent la course à la présidence. Parmi les douze candidats en lice, ils sont les seuls à recueillir des intentions de vote à deux chiffres dans les sondages.

Les bureaux de vote ont ouvert à 8 heures, heure locale (11h00 GMT), et doivent fermer à 17 heures.

Selon la législation brésilienne, un candidat doit obtenir plus de 50 % des suffrages valablement exprimés pour être élu président. Si aucun candidat ne franchit ce seuil au premier tour, les deux premiers s'affronteront lors d'un second tour prévu le 25 octobre.

L'aéroport d'Istanbul en tête en Europe avec 1 587 vols par jour

L'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (EUROCONTROL) a publié son «Rapport sur l'aviation européenne» pour la période concernée. Selon ce rapport, l'aéroport d'Istanbul se classe au premier rang des aéroports les plus fréquentés d'Europe, avec une moyenne de 1 587 vols par jour. Il devance les aéroports d'Amsterdam (1 423 vols quotidiens), de Paris-Charles-de-Gaulle (1 384), de Francfort (1 359) et de Londres-Heathrow (1 324).

Espagne : des dizaines de milliers de personnes manifestent dans plusieurs villes contre la crise du logement

La crise du logement continue d'alimenter la contestation en Espagne. À Madrid, la mobilisation a réuni des dizaines de milliers de personnes, tandis que des rassemblements ont également eu lieu dans plusieurs villes du pays. Les manifestants réclament notamment une baisse des loyers et plus de protections pour les locataires, face aux prix élevés. Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté ce 3 octobre à Madrid contre la crise du logement. Plusieurs cortèges ont convergé vers la place de Cibeles, dans le centre de la capitale, derrière une banderole portant le slogan « Vers la grève générale ». Les autorités espagnoles ont estimé la participation à 70 000 personnes, tandis que le Syndicat des locataires a avancé le chiffre de 500 000 manifestants.

La mobilisation intervient au lendemain du rejet de deux décrets du gouvernement consacrés au logement. Les textes prévoyaient notamment de prolonger jusqu'en 2030 la protection contre les expulsions des ménages vulnérables, de mieux encadrer certaines locations, de limiter les acquisitions de logements par des fonds d'investissement dits « vautours » et de prolonger certains contrats. Le mouvement s'inscrit dans un contexte déjà tendu. L'expulsion de Maricarmen Abascal, une Madrilène de 87 ans qui vivait depuis environ 70 ans dans le même appartement, avait auparavant contribué à amplifier la mobilisation. La société propriétaire souhaitait augmenter son loyer de 275 %. Son expulsion avait provoqué un premier rassemblement à Madrid, suivi de l'installation d'un campement dans le centre de la capitale. Un accord devait finalement lui permettre de retrouver son logement.

AUGMENTATION DES SALAIRES, PROJETS FERROVIAIRES ET COOPÉRATION AVEC LE NIGER ET LE TCHAD

Les directives du président Tebboune lors du Conseil des ministres

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé hier, une réunion du Conseil des ministres. L'ordre du jour a porté sur le projet de loi de finances 2027, un exposé sur l'accord de financement de la Banque africaine de développement pour le tronçon de la ligne ferroviaire El-Menea - In Salah - Tamanrasset, un exposé sur le projet de réalisation de la station Mekta Moulay Lahsan - Tamanrasset, sur la ligne Laghouat - Ghardaïa - El-Menea - In Salah - Tamanrasset, le bilan de la récolte céréalière pour la saison 2026, ainsi qu'un exposé sur le bilan de mise en œuvre des travaux des commissions mixtes et des accords bilatéraux conclus avec le Niger et le Tchad. Après lecture de l'ordre du jour et présentation par le Premier ministre du bilan d'activité du Gouvernement, le président de la République a donné une série d'ordres et d'orientations.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2027 : AUGMENTATION DES SALAIRES ET PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT

Concernant le projet de loi de finances 2027, le Président de la République a ordonné d'inclure les augmentations des salaires, confor-



mément à l'engagement pris devant les Algériennes et les Algériens, dans le projet de loi. Il a également ordonné de ne pas inclure de taxe affectant le pouvoir d'achat des citoyens, que ce soit pour la classe moyenne ou pour les citoyens à revenu limité. À l'issue des orientations, le projet de loi de finances 2027 a été adopté.

LE PRÉSIDENT A SALUÉ LES EXCELLENTES RELATIONS AVEC LE NIGER ET LE TCHAD

S'agissant du bilan de mise en œuvre des résultats des travaux des commissions mixtes et des accords bilatéraux conclus avec le Niger et le Tchad, le président a salué les excellentes relations entre l'Algérie et ces deux pays, malgré les tentatives de

brouiller cette harmonie à tous les niveaux. Il a ordonné le suivi assidu de tous les projets dans les deux pays et de faciliter toutes les transactions, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'éducation, de la santé et des télécommunications. Le Président de la République a également ordonné au Premier ministre de coordonner et de se concerter avec ses homologues au Niger et au Tchad pour maintenir un rythme d'efficacité permettant de réaliser des progrès tangibles.

LANCEMENT IMMÉDIAT DE PROJET DE LA LIGNE FERROVIAIRE LAGHOUAT - TAMANRASSET ET RÉCEPTION FIN 2028

Concernant les projets de réalisation de la station Mekta Moulay Lahsan -

Tamanrasset et de l'ensemble de la ligne Laghouat - Ghardaïa - El-Menea - In Salah - Tamanrasset, le chef de l'Etat a ordonné le lancement immédiat des projets ferroviaires pour les tronçons Laghouat - El-Menea - In Salah - Tamanrasset, les qualifiant de priorité des priorités dans le secteur des travaux publics, avec une accélération globale des opérations de réalisation.

Il a insisté sur la nécessité de réceptionner le projet dans sa totalité d'ici la fin 2028, permettant aux Algériens de voyager effectivement par train du Nord au Grand Sud, jusqu'à Tamanrasset.

FINANCEMENT DE LA BAD ET HOMMAGE AUX TRAVAILLEURS

Après l'adoption de l'acceptation du financement du projet ferroviaire par la Banque africaine de développement, dans son tronçon s'étendant d'El-Menea à Tamanrasset, le président de la

République a chargé le ministre des Travaux publics de transmettre ses remerciements et ses encouragements aux ouvriers, techniciens et ingénieurs du secteur.

Le président a considéré leur rendement actuel comme héroïque à tous égards, estimant qu'ils sont sur le point de réaliser le rêve des Algériens, resté inaccessible aux générations depuis l'indépendance.

CHARTRE DE L'INITIATIVE DU MOYEN-ORIENT VERT ET PROCHAIN CONSEIL SUR L'AGRICULTURE

Avant la clôture de la réunion, un décret présidentiel portant charte de l'initiative du Moyen-Orient Vert adoptée à Riyad a été adopté.

Le président de la République a demandé au ministre de l'Agriculture et au Secrétaire général du Gouvernement de consacrer un Conseil des ministres spécial au secteur de l'agriculture.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Le processus de développement en Algérie nécessite de tirer profit de l'expertise de ses enfants établis à l'étranger

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que le processus de développement en Algérie avait atteint un niveau nécessitant de tirer profit de l'expertise de son élite et de ses compétences scientifiques établies à l'étranger. Lors de son entrevue périodique avec les représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a déclaré que la création du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger était "une ancienne idée qui a été concrétisée dans le but d'adapter l'économie nationale et le processus de développement national à l'évolution que connaît la recherche scientifique dans le monde", soulignant que "le processus de développement en Algérie a atteint un niveau qui nécessite de tirer profit de l'expertise de son élite et de ses compétences scientifiques établies à l'étranger". Et d'ajouter que la réalité démontre que les compétences qui ont laissé leur empreinte dans différents domaines de la recherche scientifique et contribué à résoudre les problèmes économiques à l'échelle mondiale, sont des Algériens, et que, par conséquent, "c'est à l'Algérie d'en tirer profit en priorité". Le président de la République a, à ce titre, cité quelques exemples d'experts algériens qui ont laissé une empreinte significative dans plusieurs pays développés, à l'instar du professeur Elias Zerhouni, qui a occupé le poste de directeur des National Institutes of Health (NIH) aux Etats-Unis, devenant ainsi la première personnalité non américaine à diriger cette institution scientifique, la plus grande au monde, du professeur Nouredine Melikchi, physicien atomique à l'Agence spatiale américaine (NASA) et membre de Mars science laboratory (MSL), ainsi que du professeur Yasmine Belkaid, qui figure parmi les éminents spécialistes mondiaux de l'immunologie et occupe le poste de directrice générale de l'Institut Pasteur de Paris. Le président de la République a souligné que les compétences qu'il a rencontrées au siège de la Présidence de la République sont animées d'une "forte volonté de participer au développement du pays et de s'acquitter de leur devoir envers la patrie, tous étant des diplômés d'universités algériennes ayant atteint les plus hauts niveaux possibles à l'étranger", réaffirmant que "l'Algérie est entrée aujourd'hui dans une phase de développement qui nécessite des apports de l'étranger, et ces apports ne sauraient être réalisés que par des compétences algériennes". Il a également précisé que l'élite résidant à l'étranger "travaillera avec des chercheurs locaux et avec les responsables des secteurs qui nécessitent de nouvelles mesures en phase avec le niveau mondial atteint par ces domaines", à l'instar du dessalement de l'eau de mer, de l'agriculture, des mines, du pétrole et des hydrocarbures, de l'énergie solaire, de la recherche scientifique, de l'industrie toutes branches confondues, et même de la recherche spatiale, indiquant que les contributions de ces savants "seront d'un grand bénéfice pour l'Algérie". "L'Algérie n'a aujourd'hui aucun complexe à tirer profit de l'expertise de ses enfants et de tous ceux qui ont atteint un haut degré de savoir à l'étranger", a soutenu le président de la République, soulignant que "le développement dans le pays s'est totalement affranchi de toute forme d'idéologie et de la pensée étriquée, car tous les enfants de l'Algérie sont ses enfants, quelles que soient leurs orientations". Et d'ajouter que le Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger "s'est auto-structuré", et ses portes restent ouvertes à l'ensemble des compétences algériennes établies à l'étranger.

R.N

OPEP+

L'Algérie et six autres pays maintiennent inchangé leur niveau en novembre

L'Algérie et six autres pays de l'Opep+ ont décidé, hier, de maintenir inchangé leur niveau global de production pour le mois de novembre, à la lumière des évolutions récentes du marché pétrolier international. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures. La même source a précisé que cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les sept pays de l'Opep+, ayant procédé à des ajustements volontaires de leur production, et à laquelle le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, a participé, aux côtés des ministres chargés du pétrole de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie. Et donc conformément à cette décision, le niveau de production de l'Algérie demeure donc fixé à 1,007 million de barils par jour pour le mois de novembre. Le même communiqué a ajouté que le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, a aussi pris part aux travaux de la 68e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), qui a réuni les représentants de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Koweït, du Nigeria, du Venezuela, du Kazakhstan et de la Russie. Les travaux du Comité ont porté sur l'é-

valuation du niveau de conformité des pays participant à l'OPEP+ à leurs engagements en matière d'ajustements volontaires de la production au cours des mois de juillet et août 2026. A cette occasion, le Comité a mis en exergue "les efforts déployés par les pays participants pour assurer la mise en œuvre de leurs engagements, réaffirmant que le respect rigoureux et durable des décisions collectives constitue un élément essentiel de la coopération entre les pays participants et contribue à soutenir la stabilité du marché pétrolier international". À l'issue de cette évaluation, le comité a relevé les efforts déployés par les pays participants pour respecter leurs engagements. Il a également renouvelé son attachement au respect strict et durable des décisions collectives, considéré comme un élément essentiel de la coopération entre les pays membres et comme un facteur contribuant directement à la stabilité et à l'équilibre du marché pétrolier mondial. Il est important de rappeler qu'au mois d'Août dernier, le quota de production de l'Algérie a été relevé à 1,007 million de b/j, lors de la réunion en visioconférence des 7 membres de l'OPEP+. L'OPEP+ a acté une hausse de leur production de 188.000 barils/jour depuis septembre. Cette décision, qui parachève le démantèlement des réductions volontaires initiées en

avril 2023, porte directement le quota de l'Algérie à 1,007 million de barils quotidiens, soit un relèvement net de 6.000 barils par jour. Il est tout aussi utile de rappeler qu'au mois d'Août dernier, le professeur de sciences économiques à l'Université d'Alger, Ahmed Hidoussi, avait estimé que cette décision de l'OPEP+ d'augmenter progressivement les quotas de production constitue une avancée stratégique pour l'Algérie et l'ensemble des pays membres. Dans un contexte géopolitique mondial marqué par une instabilité persistante, ce réajustement offre, selon lui, une opportunité de consolider les recettes extérieures du pays tout en renforçant le poids collectif de l'organisation sur le marché énergétique international. Sur le plan économique, l'analyste met en avant la combinaison de l'effet volume et de l'effet prix. «L'Algérie bénéficie de la conjonction de l'effet volume et de l'effet prix, le volume augmentant d'environ 6.000 barils par jour, tandis que les cours oscillent aujourd'hui autour de 100 dollars le baril», précise-t-il. Aussi, il relève que si cette tendance haussière se maintient, elle permettra à l'Algérie d'engranger des recettes importantes, de consolider ses réserves de change et de renforcer les capacités de financement du budget de l'Etat.

Saïd Ben

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

«Un PIB de 400 milliards de dollars est envisageable au cours du 1^{er} trimestre 2027»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Etat œuvrera inlassablement à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, soulignant que l'économie algérienne repose sur des bases solides lui permettant de réaliser de bons niveaux de croissance.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a indiqué qu'un "PIB de 400 milliards de dollars est envisageable à la fin de 2026 ou au cours du premier trimestre de 2027, et il est même possible de dépasser ce chiffre, comme le confirme le Fonds monétaire international".

Cette perspective s'explique par "la dynamique de l'investissement, qui se concrétise à travers des milliers de projets à l'échelle nationale ainsi que par la valorisation du potentiel de plusieurs secteurs", a-t-il dit, faisant remarquer que le taux de croissance réalisé par l'économie nationale était supérieur à celui enregistré dans certains pays européens et méditerranéens.

Cette dynamique est le fruit du rétablissement de la confiance des investisseurs dans l'économie nationale, grâce au climat d'investissement et aux mesures incitatives mises en place par l'Etat dans ce domaine, a ajouté le président de la République, insistant sur la nécessité de renforcer les capacités et de tirer parti de ces avantages de manière rationnelle.

Dans ce contexte, le président de la République a annoncé la signature, dans les prochains jours, d'un décret permettant d'organiser le guichet unique "de manière à identifier le projet d'investissement et ses besoins en matière de foncier", en vue de "parvenir à un équilibre dans la répartition des projets entre les wilayas".

Il a, dans ce cadre, expliqué que le travail en cours permettra de garantir un "revenu annuel stable" en devises d'au moins 50 milliards de dollars, grâce à l'industrie automobile, aux mines, à l'intégration du fer dans l'industrie nationale et à l'intégration des puces électroniques dans la fabrication locale des équipements électriques et électroménagers. Après avoir rappelé que l'Algérie œuvrait à augmenter ses recettes hors hydrocarbures, le président de la République a assuré que les hydrocarbures

conserveront leur importance, notamment à la lumière de la poursuite des opérations de prospection et d'exploration pétrolières et des efforts visant à attirer de "grandes" compagnies internationales.

Dans le même sillage, il a affirmé que tous, y compris le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), attestent que l'Algérie est "un Etat responsable, à qui l'on ne peut reprocher aucune imprudence sur le marché pétrolier" et que "lorsqu'un consensus se dégage, l'Algérie y adhère afin de contribuer à atténuer l'impact des événements à l'origine des fluctuations du marché pétrolier mondial". Concernant la hausse enregistrée dans les prix de certains produits, le président de la République a expliqué qu'elle était due à la cupidité de certains commerçants, notamment ceux qui bénéficient de subventions, assurant que l'Etat poursuit sa démarche visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens à travers la lutte contre la spéculation, notamment sur les produits subventionnés.

Le président de la République a également évoqué l'existence de nombreux opérateurs économiques qui ont tenté de contourner la réglementation afin d'obtenir des devises dans le cadre d'opérations d'importation, au détriment de l'économie nationale, assurant que l'Etat restera aux aguets face à ces "pratiques parasitaires" et prendra les mesures légales nécessaires une fois les enquêtes achevées.

Le président de la République a, par ailleurs, évoqué les grands projets structurants qui ont vocation à contribuer au renforcement du tissu industriel national, conformément à la forte volonté des pouvoirs publics de diversifier les exportations hors hydrocarbures.

A ce propos, le président de la République a cité l'exemple de la rentrée scolaire, qui s'est déroulée en s'appuyant sur des fournitures produites localement, alors qu'elles étaient importées il y a quelques années, mettant en exergue la dynamique de développement que connaît le pays



dans tous les domaines. S'agissant du projet de phosphate intégré, le président de la République a mis en avant l'importance des étapes franchies pour la valorisation de cette richesse, rappelant l'avancement des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire liée au projet qui devraient s'achever "à la fin de l'année au plus tard", avec "la possibilité de gagner un ou deux mois, sachant que les essais techniques s'achèveront fin octobre courant". Concernant le projet d'extension du port d'Annaba, relevant du projet de phosphate intégré, le président de la République a indiqué que les travaux avancent à un rythme permettant de gagner du temps et de livrer le projet à la fin du premier trimestre de 2027, d'autant plus que la société chinoise entamera, cette semaine, l'installation des équipements et engins destinés à l'exportation du phosphate.

L'ALGÉRIE RESPECTÉE DANS LE MONDE EN TANT QUE VÉRITABLE ACTEUR EN FAVEUR DE LA PAIX ET DE LA STABILITÉ RÉGIONALE

Le président Tebboune, a souligné que l'Algérie reste attachée à sa libre décision dans ses relations internationales et qu'elle est respectée dans le monde en tant que véritable acteur en faveur de la promotion de la paix et de la stabilité régionale.

Le président de la République a évoqué les relations de l'Algérie avec son environnement régional et son rôle dans le cadre d'une politique étrangère fondée sur le respect de la souveraineté des Etats, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, l'attachement à la légalité internationale et la primauté du dialogue et des solutions politiques et pacifiques. Dans ce contexte, le président de la République a souligné

que la préservation de la stabilité du Sahel passe par "le développement", précisant que le chaos et le terrorisme se nourrissent de la pauvreté et de l'absence d'institutions étatiques.

Concernant la situation au Niger, le président de la République a indiqué que l'Algérie a envoyé des avions militaires vers ce pays frère après que certaines parties eurent persisté dans leurs manœuvres. Le Premier ministre du Niger, Ali Mahaman Lamine Zeine, se trouvait en visite en Algérie et était rentré de nuit chez lui avant qu'une tentative de coup d'Etat ne survienne, s'est-il indigné. "Les choses sont claires, c'est une provocation à notre égard...", a fait observer le président de la République.

S'agissant des relations de l'Algérie avec le Mali, le président de la République a déclaré : "Dans nos relations avec le Mali, nous sommes beaucoup plus proches l'un de l'autre qu'on ne le pense", précisant que "l'Algérie ne s'immiscera pas dans les affaires intérieures de ce pays frère".

Concernant la situation au Soudan et au Soudan du Sud, le président de la République a indiqué que l'Algérie avait aidé ce dernier après son indépendance, un geste accueilli favorablement par les Soudanais, avant de s'interroger sur l'utilité de l'indépendance alors que la guerre fait rage. Il a réaffirmé la position constante de l'Algérie, en faveur de la légalité internationale et de la légitimité locale, tout en insistant sur l'impératif de mettre fin aux divisions au Soudan et de cesser d'alimenter la guerre dans ce pays frère.

Sur la question sahraouie, le président de la République a réitéré l'accueil favorable de l'Algérie à des négociations directes entre le Polisario et le Maroc. "Quiconque ne peut

contraindre le peuple sahraoui à accepter une décision qui le ferait disparaître définitivement de la carte", a-t-il dit, soulignant que "la résolution des Nations unies et du Conseil de sécurité prévoit de parvenir à une solution acceptable par les deux parties, et que nos frères sahraouis sont les maîtres de leur destin et nous sommes à leurs côtés", a déclaré le président de la République.

A une question sur la demande du président iranien d'effectuer une escale technique de son avion en Algérie, le président de la République a indiqué que "l'Algérie l'accueille, comme elle accueille tout autre président". "C'est ça l'Algérie, fière et souveraine dans sa décision", a-t-il soutenu.

Interrogé sur le passage des navires algériens par le détroit d'Ormuz, le président de la République a indiqué que leur circulation était normale.

L'Algérie "n'a de problème avec personne", a-t-il fait observer, avant de préciser que le passage de ces navires signifie que "nous partageons la vision des grandes puissances en matière de stabilité du marché pétrolier".

Le président de la République a également évoqué les relations de l'Algérie avec plusieurs pays, soulignant que le maintien de relations d'amitié et de partenariat avec la Russie, les Etats-Unis et la Chine n'était pas impossible pour l'Algérie qui ne renoncera pas aux relations d'amitié qui l'unissent à ces pays.

Dans ce cadre, le président de la République a affirmé que l'Algérie et la Russie étaient liées par une solide relation d'amitié, bénéfique aux deux pays, se félicitant du développement de cette relation sur le plan économique.





LE SUCCÈS DE LA
NUMÉRISATION EN ALGÉRIE
EN A FAIT UNE ARME
PUISSANTE CONTRE LA
CORRUPTION

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant le recul significatif de la corruption en Algérie grâce au succès de l’opération de numérisation, devenue une arme puissante dans la lutte contre ce fléau et dans la révélation des pratiques illégales. Le président de la République a précisé que le phénomène de la corruption en Algérie "a considérablement diminué et n’est plus un phénomène généralisé" grâce à l’introduction de la numérisation, qui a permis de révéler diverses infractions et pratiques illégales. La numérisation, a-t-il indiqué, a permis de "dénoncer les manipulations dans divers domaines", à l’instar de celles ayant entaché la procédure de bénéfice du droit au change en devises garanti par l’Etat.

LES PROJETS
D'INVESTISSEMENT
ENREGISTRÉS
CONTRIBUERONT AU
RENFORCEMENT DE LA
PRODUCTION ET À LA
CRÉATION D'EMPLOIS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné l'importance des projets d'investissement enregistrés auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) à travers l'ensemble du territoire national, assurant que ces projets contribueront à renforcer la production, à créer des emplois et à générer des recettes en devises. Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a précisé que les projets enregistrés auprès de l'AAPI englobent de petits, moyens et grands projets, dont "10.000 projets excellents". Dans ce cadre, il a relevé l'existence d'une véritable dynamique dans le domaine de l'investissement étranger, l'Agence ayant enregistré 300 projets liés à des investisseurs étrangers, estimant que la concrétisation de ces projets permettra de renforcer le volume de la production et de créer des emplois. Cette dynamique, a-t-il dit, "reflète la reprise de l'économie algérienne et le rétablissement de la confiance", rappelant, par là même, que l'Algérie a "ouvert l'investissement aux frères arabes".

LE PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE RÉITÈRE SON
ENGAGEMENT À REVALORISER
LES SALAIRES EN 2027

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé son engagement quant à la revalorisation des salaires en 2027, soulignant que les augmentations prévues seront inscrites au titre du budget de l’année prochaine. Le président de la République a réitéré son engagement quant à la décision relative à la revalorisation des salaires, rappelant avoir affirmé que "le versement de ces augmentations interviendra à partir de 2027", une décision à laquelle il demeure engagé et attaché. "Je me suis engagé à concrétiser les 53 % restants des augmentations des salaires, et je réitère cet engagement", a-t-il déclaré, précisant que, si les conditions le permettaient, ces augmentations seraient appliquées en une seule tranche ou en deux tranches dans le cas contraire. Evoquant



toujours le volet social, le président de la République a souligné que le pouvoir d’achat et la lutte contre la spéculation illicite constituent une priorité, le citoyen étant au cœur du développement. Abordant la hausse des prix de certains produits, le président de la République a indiqué que le seul facteur expliquant ce phénomène, constaté par les citoyens, était "la cupidité de ceux qui profitent de la situation", qu’il a qualifiés de "parasites". Il a également relevé que les incendies regrettables ayant touché certaines wilayas du centre et de l'est du pays en juillet dernier avaient contribué à une baisse de la disponibilité de certains produits. Toutefois, cela "ne justifie en aucun cas une hausse des prix de cette manière", notamment au regard du soutien accordé au secteur agricole, que ce soit le raccordement à l’électricité et à l'eau ou la mise à disposition des engrais. Réitérant son rejet catégorique de la spéculation illicite, le président de la République a révélé que "d’après les premières investigations, la majorité des agriculteurs n’étaient pas à l'origine de la hausse des prix", affirmant que ces pratiques constituent "un crime à l'encontre du peuple et que le Gouvernement y fera face". Le président de la République a également rappelé que l'Algérie avait déjà connu de tels pratiques par le passé, notamment durant la période de la +Issaba+ (bande), avant de mettre en garde en ces termes: "Quiconque porte atteinte au peuple porte atteinte à ma personne".

PRÈS DE 1200 MILLIARDS DE
CENTIMES VERSÉS AU TITRE
DES INDEMNISATIONS AUX
SINISTRÉS DES DERNIERS
INCENDIES

Le président Tebboune, a fait état de près de 1200 milliards de centimes d’indemnités effectivement versées aux sinistrés des incendies ayant touché plusieurs wilayas de l’est et du centre du pays. Le président a précisé que la valeur des indemnités effectivement versées au profit des sinistrés des derniers incendies ayant touché certaines wilayas du pays "avoisinait 1200 milliards de centimes". Rappelant que plusieurs de ces incendies

étaient "d’origine criminelle", le président de la République a précisé que les méthodes utilisées à cet effet continuent d’être révélées, à l’instar de "l’allumage de feux à distance et la création de foyers d’incendie au moyen de bougies", autant "d’actes purement criminels". "Les choses sont allées jusqu’à un niveau d'immoralité, avec l'exploitation de personnes atteintes de troubles mentaux pour déclencher ces incendies", a déploré le président de la République avant de souligner que "le moment venu, nous révélerons tout". Dans le même contexte, le président de la République a de nouveau salué les membres de la Protection civile pour leurs efforts dans la lutte contre ces incendies, rappelant sa décision de revaloriser les salaires des agents de ce corps, en fonction de la nature de leur travail et selon les catégories. "Tout ce que je peux faire pour ce corps demeure insuffisant au regard de ce qu’il accomplit". Le président de la République a également rendu hommage à ceux qui ont péri en faisant face aux catastrophes naturelles qu'a connues l'Algérie ces dernières années, évoquant notamment les sacrifices héroïques des membres de l'Armée nationale populaire (ANP) lors des incendies de l’été 2021, qui "avaient fait 80 morts parmi les militaires, alors que le bilan total des décès à cette période s’élevait à 190 victimes". Il a également évoqué les sacrifices d’un policier décédé après avoir accompli un acte héroïque en sauvant des membres d’une famille encerclée par les flammes dans la wilaya de Jijel.

ELECTIONS LOCALES:
LE PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE APPELLE LES
JEUNES À PRENDRE LES RÊNES
EN SE PORTANT CANDIDATS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé les jeunes à prendre les rênes en se portant candidats aux élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), prévues le 28 novembre prochain, et contribuer ainsi à la prise de décision. Le président de la République a assuré que "le développement de l'action locale passe par le renforcement du rôle de la

commune et l'encouragement des citoyens, notamment les jeunes, à participer à la gestion". Dans ce cadre, le président de la République a insisté sur la nécessité d’élire les candidats les plus qualifiés au sein des assemblées locales, eu égard à l'importance que revêt la commune, notamment après l’élargissement des prérogatives qui lui sont dévolues. A ce propos, le président de la République a déploré la réticence de certains jeunes à se porter candidats, au moment où ils sont appelés à faire preuve de sens des responsabilités et à contribuer à la prise de décision, en s’engageant dans l’action politique, rappelant les différentes mesures prises en faveur des jeunes dans le cadre des échéances électorales, notamment le financement de leurs campagnes électorales afin de les mettre à l’abri de l’argent corrompu. Par ailleurs, le président de la République a affirmé que "le dialogue avec les partis politiques représentés au Parlement demeure ouvert", les considérant comme "un partenaire essentiel dans la gestion des affaires publiques". En réponse à une question sur les positions exprimées par certaines formations politiques quant à la décision de créer une prison de haute sécurité à Tanezrouft, dans le Grand Sud, réservée aux barons de la drogue, le président de la République a déclaré: "Nous sommes obligés de protéger le citoyen contre ce fléau, d’autant que la drogue, utilisée sous toutes ses formes et en quantités déraisonnables, est devenue un outil de guerre contre l’Algérie". "Ceux qui se trouvent à l'origine de cette guerre hybride sont des saboteurs qui ciblent l'Algérie à travers sa jeunesse", a-t-il ajouté. S’agissant de l’instauration de la peine de mort pour certains crimes, tels que ceux liés aux incendies volontaires et à l’enlèvement d’enfants, le président de la République a assuré que "quiconque dénonce cette décision doit affronter le peuple algérien". Cette peine est "adoptée par plusieurs pays démocratiques", a-t-il rappelé, précisant qu’elle "ne va nullement à l'encontre de nos traditions et de notre croyance". Et de conclure en affirmant que le droit de l'accusé à la défense et à l’épuisement de toutes les voies de recours est légalement garanti.

Hamza B.

NOUVEAU CODE DE LA ROUTE :

Campagne de sensibilisation dans plusieurs wilayas de l'Ouest du pays

Plusieurs wilayas de l'Ouest du pays ont lancé des campagnes de sensibilisation visant à faire connaître les dispositions du nouveau Code de la route 26-09, dans le but de renforcer la sensibilisation aux règles de sécurité routière et d'ancrer les comportements préventifs chez les usagers de la route.



À Sidi Bel-Abbes, le coup d'envoi des journées nationales de sensibilisation et d'information sur les dispositions du nouveau Code de la route a été donné à la gare routière des voyageurs "Sogral". Cette initiative intervient conformément aux instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, avec la participation et la coordination de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile, ainsi que de différents services exécutifs concernés, notamment les directions des Transports, des Travaux publics, des Affaires religieuses et de l'Administration locale. La manifestation associe également la délégation de wilaya à la sécurité routière, ainsi que des syndicats et associations du secteur des transports. Selon les organisateurs, cette campagne vise à sensibiliser les conducteurs, les transporteurs et les différents usagers de la route aux nouvelles dispositions du Code de la route, à renforcer le res-

pect des règles de sécurité routière et à promouvoir un comportement responsable sur la route. Elle se poursuivra à travers plusieurs axes et points stratégiques du territoire de la wilaya, contribuant ainsi à prévenir les accidents de la circulation. Dans la wilaya de Saïda, la gare routière des voyageurs "Sogral" a également abrité le lancement de la campagne. Le délégué de wilaya à la sécurité routière, Mohamed Miloudi, a indiqué que cette initiative, qui s'étalera sur une période de trois mois, est organisée sous la supervision de la Délégation nationale à la sécurité routière et sous le patronage du wali, Amoumene Mermouri. Cette campagne s'inscrit dans le cadre d'une initiative de sensibilisation visant à simplifier les dispositions du nouveau Code de la route et à rapprocher son contenu des

citoyens, tout en renforçant les mesures de prévention et de suivi et en consolidant la culture du respect des règles de sécurité routière. Le programme prévoit l'organisation d'activités de sensibilisation et d'information dans les établissements scolaires et les mosquées, au profit des différentes catégories d'usagers de la route, notamment les conducteurs, les piétons et les élèves. Ces activités portent notamment sur les comportements à adopter lors de l'utilisation de la voie publique et sur l'importance du respect du Code de la route afin de préserver la sécurité des personnes et des biens. La campagne concernera également différents espaces et établissements connaissant une forte fréquentation de citoyens, afin d'élargir la portée de la sensibilisation aux risques liés aux accidents de la circulation et

de renforcer les comportements préventifs chez les usagers de la route, précise la même source. A Aïn Temouchent, la délégation de wilaya à la sécurité routière a organisé des journées portes ouvertes à la gare routière des voyageurs "Chahid Mohamed-Yekrlef", consacrées à la présentation des dispositions du Code de la route 26-09, avec la participation de différents corps constitués, notamment les services de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté et de la Protection civile, ainsi que de plusieurs opérateurs du secteur des transports et des Scouts musulmans algériens. Cette manifestation a été marquée par la présentation de matériels techniques liés à la sécurité routière, notamment des appareils de contrôle de la vitesse (radars) et des dispositifs de mesure du poids des charges, ainsi que par l'exposition de photographies illustrant différentes activités de prévention dans le domaine de la sécurité routière. Des brochures de sensibilisation destinées à renforcer la culture routière ont également été distribuées. Le président de la délégation de wilaya à la sécurité routière d'Aïn Temouchent, Baghdadi Boudissa, a précisé que cette campagne de sensibilisation comprendra l'organisation de journées portes ouvertes et de sorties de terrain sur plusieurs axes routiers connaissant une circulation importante, ainsi que l'organisation de conférences et de rencontres d'information dans plusieurs établissements de formation.

CONSEIL DE LA NATION

Une délégation parlementaire en visite d'information à Guelma

Une délégation parlementaire constituée de membres de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la nation a entamé une visite d'information dans la wilaya de Guelma.

Le président de cette commission et chef de la délégation, le Pr Habib Douaki, a déclaré à l'APS, en marge d'une réunion de travail avec les responsables des secteurs concernés par la visite, que cette mission vise à "évaluer sur le terrain la réalité des organismes et structures des secteurs de la santé, du travail, de la sécurité sociale et de la solidarité nationale, leurs conditions de travail, le niveau des services fournis aux citoyens et la disponibilité des ressources humaines et des moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de leurs missions dans les meilleures conditions".

Il a ajouté que différentes structures de santé seront visitées, ponctuées par des rencontres avec les personnels médical et paramédical pour examiner leur situation en matière d'équipement, de gestion et de numérisation, tout au long de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de l'exercice des missions de contrôle et d'information du Conseil de la nation.

M. Douaki a également indiqué que des agences des caisses de sécurité sociale, des centres spécialisés et des établissements accueillant des personnes à besoin besoins spécifiques seront également au programme de la visite de la délégation parlementaire.

Les membres du Conseil de la nation avaient tenu, à l'entame de cette visite à Guelma qui se poursuivra jusqu'au 7 octobre, une séance de travail, au siège de la wilaya où ils ont écouté, en présence du wali, Samir Chibani, des exposés détaillés sur les secteurs relevant de la commission.

ALGER :

Décès du moudjahid et membre de l'ALN Ahmed Benaï

Le moudjahid et membre de l'Armée de libération nationale (ALN), Ahmed Benaï, est décédé à l'âge de 87 ans, a-t-on appris auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayant-droit.

En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et des Ayant-droit, Abdelmalek Tacherift, a présenté à la famille du défunt et à l'ensemble des membres de la famille révolutionnaire, ses sincères condoléances et ses sentiments de compassion, priant Allah Tout-Puissant de l'accueillir dans Son vaste paradis, de l'entourer de Sa sainte miséricorde et d'accorder à ses proches patience et réconfort.

ELIMINATION D'UN NARCOTRAFIQUANT À BECHAR :

Saisie de 1660 kg de kif traité en 3ème Région militaire

Deux (2) tentatives d'acheminement d'une importante quantité de drogues vers le territoire national ont été déjouées, avec la saisie de 1660 kilogrammes de kif traité, et un narcotrafiquant a été éliminé, en 3ème Région militaire à Béchar, par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts consentis

pour la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire en 3ème Région militaire à Béchar, ont déjoué, lors d'une opération de recherche et de fouille, les 1er et 2 octobre 2026, deux tentatives d'acheminement d'une importante quantité de drogues vers le territoire national", précise la même source.

"Cette opération a permis l'élimination

d'un (1) narcotrafiquant, la saisie de 1660 kilogrammes de kif traité et 3 paires de jumelles de jour", ajoute le texte.

"Ces grandes quantités de drogues saisies, mettent en exergue la détermination des unités de l'ANP, à travers l'ensemble du territoire national, à contrecarrer et mettre en échec toutes les tentatives visant à inonder notre pays par ces substances toxiques", conclut le communiqué du MDN.

POUR ATTIRER LE PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE JEUNES À JIJEL

Nécessité pour les structures de jeunesse d'élaborer des programmes proactifs

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a appelé depuis Jijel, à l'élaboration, par les structures de jeunesse, de "programmes proactifs" afin d'attirer le plus grand nombre possible de jeunes.

Inspectant l'auberge de jeunes Brihoum-Youcef dans la commune de Jijel, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, M. Hidaoui a insisté sur l'élaboration de programmes "préventifs et proactifs" pour susciter l'intérêt des jeunes.

Il a souligné, à ce propos, que les maisons de jeunes sont appelées à jouer des rôles "plus attractifs pour les jeunes" en programmant de nouvelles activités pédagogiques inscrites parmi les activités approuvées par le ministère, avant de préciser qu'"un ensemble d'activités spécialisées sera intégré dans ces structures, notamment des clubs de camping, de tourisme de jeunesse, ainsi que des clubs de volontariat et de mobilité".

Le ministre a également souligné l'importance d'un marketing efficace des prestations tou-

ristiques offertes par les auberges de jeunes dont le nombre dépasse aujourd'hui les 300 au niveau national".

Il s'agit, a-t-il dit, d'une démarche visant à intégrer les maisons et les auberges de jeunes dans les choix d'hébergement offerts aux jeunes algériens lors de leurs déplacements dans les différentes wilayas.

Lors de cette visite de travail, le ministre a inspecté le centre de loisirs de de Bordj Blida, dans la commune d'El Aouana, où il a pris connaissance des installations de cette structure de jeu-

nesse et des services qu'elle offre aux jeunes et aux familles.

Il a également visité le centre de collecte des aides pour les sinistrés des incendies qui ont touché la wilaya.

Un centre situé dans la région de Bouchaid, dans la même commune, qui a vu la participation des jeunes dans le cadre de l'initiative "Soutien à l'Algérie victorieuse" qui a accueilli plus de 1.700 jeunes de toutes les régions du pays pour contribuer à diverses opérations de solidarité.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE EN TUNISIE :

Les priorités pour relancer l'économie

La Tunisie traverse une période de stagnation économique, sociale et environnementale marquée par un attentisme généralisé des investisseurs publics, privés, coopératifs et indépendants.



Face à l'imprévisibilité et à la gestion au jour le jour des crises successives, la réhabilitation d'une planification stratégique sur un horizon de cinq à sept ans offre une « boussole » stabilisatrice indispensable. Cette démarche ne vise nullement un retour à un étatisme rigide ou autoritaire, mais cherche à instaurer un cadre prospectif sécurisant afin de restaurer la confiance collective, de raffermir la souveraineté économique et de reconstruire les biens communs de la Nation.

VISIBILITÉ FISCALE & INTÉGRATION DE L'INFORMEL

Le préalable fondamental à tout sursaut économique repose sur la restructuration globale du cadre fiscal pour apporter la sécurité juridique essentielle aux acteurs du tissu productif : opérateurs comme particuliers. La défiance actuelle de l'écosystème entrepreneurial découle principalement de l'instabilité permanente des règles du jeu, modifiées d'année en année au gré des lois de finances. Pour créer un « choc de confiance », l'État doit garantir une stricte prévisibilité de la règle fiscale sur toute la durée du plan, transformant l'impôt de variable d'ajustement budgétaire immédiate en un instrument lisible d'orientation des investissements. Parallèlement, la relation entre les contribuables et l'administration doit s'établir sur la transparence, la simplification des démarches et la

neutralité des règles afin d'éliminer tout risque d'arbitraire ou d'interprétation unilatérale lors des contrôles. Dans cette dynamique de refonte, l'intégration de l'économie informelle représente un enjeu national majeur. Aujourd'hui, plus de 4 travailleurs sur 10 évoluent en dehors des circuits officiels, ce qui constitue un gâchis considérable de compétences et de ressources tout en privant cette population active de toute protection sociale. La planification doit transformer cette vulnérabilité en opportunité grâce à des dispositifs incitatifs et sécurisants. Cela exige la création d'un véritable statut simplifié d'auto-entrepreneur assorti d'une fiscalité forfaitaire très réduite et progressive, l'octroi d'une amnistie fiscale de transition pour libérer le capital accumulé, le développement de micro-assurances sociales accessibles et l'accès garanti et privilégier aux marchés de la commande publique locale pour les petites unités régularisées.

MÉTHODE & DIALOGUE ÉTAT-TERRITOIRES

L'intérêt majeur de la planification réside autant dans son processus d'élaboration que dans la portée de ses synthèses finales (plan national et déclinaisons territoriales). Elle s'appuie sur un dialogue constant, ascendant et descendant, entre l'État stratège et les instances

locales que sont les municipalités, les représentations professionnelles et les acteurs sociaux comme ceux de la société civile. En amont, la consultation territoriale permet la collecte systématique de données concrètes (INS renforcée) sur les capacités productives réelles (et prospectives) des régions intérieures. Mais aussi une connaissance plus fine du niveau de dégradation des infrastructures, du potentiel foncier, des compétences disponibles, et l'état différencié du stress hydrique comme celui plus récent de « stress électrique ». Ce diagnostic de précision évite le piège des décisions centralisées déconnectées des réalités du terrain. En aval, l'État et les collectivités territoriales traduisent ces données en mécanismes d'accompagnement ciblés en orientant les crédits bancaires (fléchage) vers les projets prioritaires, en adaptant les cartes de formation professionnelle qualifiante aux besoins locaux et en mobilisant la « Commande Publique » (vecteur déterminant) pour offrir des débouchés stables aux entreprises et coopératives régionales.

BIENS COMMUNS & ADAPTATION CLIMATIQUE

Le plan à moyen terme doit impérativement traiter les urgences climatiques et la dégradation de la qualité de vie, car le renforcement

des infrastructures et des biens communs conditionne la résilience nationale. Face à l'accélération du réchauffement climatique et à la multiplication des îlots de chaleur urbains, le plan impose une rupture nette avec l'étalement urbain incontrôlé et l'artificialisation des sols. La politique publique donne la priorité absolue à la végétalisation systématique des espaces urbains et périurbains par la création de forêts urbaines, de ceintures vertes et de toitures végétalisées en remplacement du bétonnage systématique, pour abaisser naturellement les températures et favoriser la recharge des nappes phréatiques. En complément, de nouvelles normes de construction bioclimatique deviennent obligatoires, imposant l'isolation thermique, l'orientation adaptée des bâtiments, l'usage de matériaux locaux à forte inertie et la ventilation naturelle pour garantir le confort sans surconsommation d'énergie. Ces mesures s'articulent avec la réhabilitation urgente des infrastructures de réseaux d'eau pour stopper les fuites massives, le déploiement du dessalement renouvelable de l'eau de mer, la remise à niveau des hôpitaux régionaux et la rénovation des établissements d'enseignement.

CO-PRODUCTION & SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE

Pour dépasser définitivement le piège de l'assemblage et de la sous-traitance à faible valeur ajoutée, la planification fixe des avantages fiscaux et un soutien matériel ciblés sur la montée en gamme industrielle et l'émancipation technologique du pays. La Tunisie doit impulser l'émergence d'une véritable industrie de pointe centrée sur la fabrication de composants informatiques et électroniques ainsi que sur la production pharmaceutique et vaccinale. Toutes choses pour lesquelles le pays dispose déjà d'atouts. Cette souveraineté industrielle s'articulera autour de partenariats stratégiques de co-production avec des acteurs internationaux, garantissant un transfert

effectif de technologies, le partage de la propriété intellectuelle et possiblement de la « co-conception » de produits à haute valeur ajoutée plutôt que l'exécution de tâches secondaires de façonnage actuelles. Convenons cependant que c'est plus facile à dire qu'à faire ! Mais c'est bel et bien dans cette direction qu'il convient d'avancer. Car de fait, le seul combat perdu d'avance est celui qu'on ne mène pas.

ÉNERGIE, TRANSPORTS & BIO-AGRICULTURE

Cette nouvelle dynamique industrielle s'accompagne d'une politique énergétique et agricole ambitieuse. La Tunisie doit exploiter son ensoleillement d'exception en fixant un cap contraignant pour la décarbonation du mix électrique à travers le « grand solaire » du Centre-Sud et l'autoconsommation industrielle et des particuliers, tout en lançant des projets pilotes pour valoriser l'énergie houlomotrice et marémotrice de ses littoraux (notamment dans les zones à forts courants comme le canal de Sicile/Cap Bon et le golfe de Gabès). Les transports doivent connaître une modernisation prioritaire axée sur le ferroviaire et l'électrification des réseaux urbains des grandes agglomérations. Sur le plan agricole, le plan opère un virage vers la bio-agriculture familiale et paysanne en soutenant la transition agroécologique, l'usage des semences locales adaptées et l'irrigation d'évapotranspiration maîtrisée. Cette réorientation globale garantit la souveraineté alimentaire, maintient les ruraux sur leurs terres et régénère les sols. En combinant la prévisibilité fiscale, la formalisation inclusive du secteur informel, le dialogue permanent entre l'État et ses territoires, la préservation des biens communs face au défi climatique, le transfert technologique par la co-production et le soutien aux filières d'avenir, la Tunisie dispose d'un cadre d'action cohérent pour mobiliser toutes ses forces vives et s'engager durablement sur la voie de la prospérité partagée.

LIBYE

L'UNICEF étend son soutien à l'éducation dans le pays

La Libye développe des programmes éducatifs visant à faciliter le retour des enfants en classe, à améliorer la santé scolaire et à soutenir les élèves touchés par des années de conflit, de déplacements de population et de difficultés économiques. Le système éducatif libyen est confronté à des défis à long terme. Le secteur de l'éducation en Libye a connu des perturbations répétées depuis la révolution de 2011 et les années de conflit qui ont suivi. Selon l'organisation Education Cannot Wait, des centaines d'écoles ont été endommagées, détruites ou utilisées à d'autres fins que l'éducation, tandis que de nombreux enfants et adolescents restent hors des salles de classe. Les enfants handicapés, les enfants déplacés et les enfants en déplacement font partie des groupes confrontés à des obstacles supplémentaires à l'éducation.

NOUVEAUX PROGRAMMES SCOLAIRES DE SANTÉ ET DE NUTRITION

En juin 2026, les autorités libyennes et l'UNICEF ont lancé deux programmes nationaux destinés à améliorer la santé, le bien-être des enfants et la nutrition scolaires pour 2026-2030. La stratégie de santé scolaire couvre la nutrition, la santé mentale, l'eau et l'assainissement, l'hygiène, les systèmes d'orientation numérique et les cliniques scolaires. Le plan prévoit également la formation du personnel de santé scolaire et l'expansion des services de santé mentale sur une période de cinq ans.

FORMATION DES ENSEIGNANTS ET SOUTIEN AUX ENFANTS NON SCOLARISÉS

Les organisations internationales ont également collaboré avec les autorités libyennes pour améliorer l'enseignement et la gestion des écoles. L'UNICEF continue de soutenir les enfants par le biais d'une aide financière, d'une éducation non formelle et d'un apprentissage numérique. En collaboration avec le ministère de l'Éducation, l'organisme aide les enfants à retourner à l'école et offre du soutien au perfectionnement des enseignants, aux conseillers scolaires et aux travailleurs sociaux. Des cours de soutien et de rattrapage sont également proposés aux enfants qui ont pris du retard dans leurs études.

L'ÉDUCATION NE PEUT ATTENDRE SOUTIEN LES ÉCOLES ET LES ÉLÈVES

L'initiative « L'éducation ne peut attendre » est un autre partenaire majeur œuvrant dans le secteur de l'éducation en Libye. Ses programmes soutiennent la réhabilitation des écoles endommagées et l'amélioration des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène. L'organisation soutient également les associations de parents d'élèves et fournit une aide financière, des bourses d'études, des programmes d'apprentissage accéléré, des cours de soutien et une formation professionnelle. La formation des enseignants constitue un autre volet de son travail, axé sur la création de classes plus inclusives pour les filles et les enfants handicapés.

L'AVENIR DE L'ÉDUCATION EN LIBYE

Le système éducatif libyen reste confronté à des défis majeurs, notamment pour les enfants touchés par la pauvreté, les déplacements de population et les infrastructures endommagées. Toutefois, les programmes actuels soutenus par l'UNICEF et Education Cannot Wait, ainsi que les projets antérieurs soutenus par l'Union européenne, le HCR et ACTED, illustrent plusieurs approches pour améliorer l'accès à l'éducation. Ces efforts vont de la reconstruction des écoles et de la formation des enseignants à la fourniture d'un soutien financier, de services de santé et de possibilités d'apprentissage alternatives pour les enfants qui n'ont pas pu rester dans les classes ordinaires.

RASD :

Le représentant du Polisario à l'ONU s'entretient avec le SG adjoint

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations Unies et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar s'est entretenu avec le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux

opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, au siège de l'ONU. L'entretien a porté sur les questions relatives à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), au

cours de laquelle Sidi Mohamed Omar a réitéré la position du Front Polisario sur la mission et d'autres questions connexes. Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait tenir des consultations à huis clos sur la

MINURSO le jeudi 8 octobre, sous la présidence de la Grèce, à la lumière du rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation au Sahara occidental.

LES BANQUES DE SEMENCES

Les semences : atouts de base de la sécurité alimentaire durable

Mohamed KHLATI (*)

Disons en prélude que partout dans le monde, les semences sont les intrants de base de la production agricole et alimentaire.

Ce sont des atouts de première importance pour la pratique de toute culture herbacée, arboricole ou d'élevage. Elles renferment le potentiel génétique des espèces végétales et animales avec leur diversité grâce aux améliorations continues et aux processus de sélection réalisés au fil du temps et des générations. Pour les ressources phytogénétiques, les premiers cours d'agronomie ou de biologie (botanique) notent que dans le règne végétal, les semences constituent des essences biologiques qui fournissent des moyens vitaux à tous les habitants de la planète. Elles sont la matière première la plus importante pour le sélectionneur et l'intrant essentiel à l'agriculteur. A l'à-propos, une ressource biologique tel qu'entendu est "un matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité renfermant un matériel génétique à valeur réelle ou potentielle conservé soit « in situ », c'est à dire en banques ou en "ex situ", c'est à dire sur le terrain ou en collections. Dans le sillage de ces expressions, le second rapport de la FAO édité en 2010 sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde souligne d'une manière explicite que « la diversité génétique des plantes que nous cultivons et consommons – et des espèces sauvages apparentées – pourrait disparaître à jamais, compromettant ainsi la sécurité alimentaire future, à moins que des efforts extraordinaires soient déployés non seulement pour préserver la biodiversité mais aussi pour l'utiliser [1].. En 2015, au moins 1750 banques de gènes existent à travers le monde dont 130 détiennent chacune plus de 10 000 entrées. Elles se situent essentiellement en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. En Afrique, c'est en Ethiopie que se trouve la plus grande banque de gènes. Il est toutefois noté que sur les 7,4 millions d'échan-



illons conservés dans le monde, les banques de gènes nationales conservent environ 6,6 millions [2].

Dans le fond de la question, ce sont les agriculteurs qui ont depuis toujours semé, récolté, sélectionné et c'est par la conservation et l'échange des semences qu'ils ont amélioré et diversifié leurs cultures et de leurs élevages par des géniteurs dans une optique de parvenir à une promotion économique et sociale jusqu'à parvenir à cette idée que « les semences et les variétés voyagent ». C'est dire que durant des siècles les fonctions : sélectionner et produire des semences étaient l'œuvre principale des agriculteurs qui ont produit, à travers le temps, des milliers de variétés et amélioré des races locales adaptées aux terroirs, au climat, aux besoins de l'humanité et aux modes d'agriculture.

Ces pratiques ancestrales de production et de conservation des semences sont aujourd'hui en péril par l'imposition de règles drastiques du fait de la séparation de l'activité « production » de celle de reproduction, tant qu'il est vrai que « pour avoir une bonne production, il faut avoir de bonnes semences ». Or, les prix et la disponibilité limitent souvent l'accès des agriculteurs à des semences de qualité les obligeant au recours au secteur informel pour les trouver et les stocker d'une année à l'autre au moment où leur commerce n'est pas toujours adapté aux petits agriculteurs surtout. Cela se répercute sur les taux de collecte notamment pour les céréales, les produits les plus cultivés dans le monde. D'autre part, les semences de ferme, de jardins ou usitées par des ménages dans le cadre de l'agriculture familiale sont des collections qui s'apparentent à des banques de semences. Or et dans le fond, il nécessaire de se doter d'une

banque de semences institutionnelle pour conserver et protéger le patrimoine génétique et biologique et mieux encore avoir un grand laboratoire de ressources phytogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences, revêt un grand intérêt. Il faut souligner qu'un énorme travail a été entrepris à ce sujet par l'institut national de recherche agronomique d'Algérie depuis quelques années qui appelle parachèvement. Il va sans dire que la sélection permet la création de variétés nouvelles et l'adaptation des plantes cultivées aux nouvelles conditions agro-pédologiques en leur offrant plus de résilience aux diverses menaces du milieu (santé et stress environnementaux). Mais le constat majeur fait est que la diversité génétique qui peut représenter la clé de la durabilité de l'agriculture ne cesse de régresser continuellement. Cette tendance à l'érosion est plus rapide qu'à n'importe quelle époque mettant ainsi en péril l'agriculture et l'alimentation. La FAO estime que depuis le début du siècle 75% de la diversité des plantes cultivées ont été perdues [3], suite à des facteurs liés en grande partie à la surexploitation, au défrichement, aux incendies, aux sécheresses récurrentes et à quelques autres facteurs encore, mais la principale raison de l'érosion génétique est la perte des variétés traditionnelles par l'introduction de nouvelles variétés à haut rendement cultivées sur de vastes superficies détenues par des firmes semencières internationales.

• La guerre des semences :

A l'heure actuelle, comme dans le temps, on assiste à une guerre de semences qui ne dit pas son nom qui tient essentiellement à la mainmise des agro-industries sur le monde agricole dont une dizaine de firmes mul-

tinacionales contrôlent déjà 74% du marché mondial des semences [4], lesquelles firmes procèdent à l'extension des industries semencières pour l'amélioration des plantes notamment à travers des hybrides en éliminant ainsi et de facto, les semences produites annuellement par les agriculteurs, sachant toutefois que l'hybride étant stérile et ne donne qu'une seule génération prolifique ; ce qui conduit les agriculteurs à racheter leurs semences s'ils veulent obtenir des rendements équivalents. Cet hybride a donc et souvent remplacé totalement certaines variétés notamment les variétés locales adaptées. Il en découle que l'agriculture intensive s'est construite surtout autour des hybrides. Si nombre de variétés ont permis une augmentation significative des rendements, il n'en demeure pas moins que les agriculteurs en paient, un lourd tribut : dépendance des semenciers, dépendance du choix des variétés et dépendance économique étant donné que les prix sont fixés par les semenciers. Ces semences déjà coûteuses nécessitent en plus irrigation, engrais, pesticides et donc des intrants qui fragilisent encore plus les agriculteurs qui deviennent dépendants d'une industrie qui outre l'achat des semences, sont astreints à l'achat des produits chimiques qui vont avec. Par ailleurs, il est souvent mis en place un catalogue officiel des semences et de variétés qui en fait constituent l'autre arme contre les semences de fermes, c'est-à-dire les semences issues des semences sélectionnées et multipliées sur champs. Ainsi, pour l'inscrire, la variété proposée doit répondre aux critères de distinction d'homogénéité (les individus au sein d'une même variété doivent être identiques sur le plan génétique) et de stabilité (il faut mettre sur le marché chaque année des individus

conformes à la description d'origine). Enfin pour les espèces de grande culture s'ajoute l'amélioration de la valeur agronomique et technologique (le rendement doit être supérieur aux variétés déjà inscrites). Ces critères exigés pour l'inscription au catalogue sont inapplicables aux variétés traditionnelles (les variétés dites « population ») en raison de leur forte variété génétique. Les semences de fermes privées ainsi de l'accès au catalogue officiel, donc de commercialisation sont en danger de disparition. D'autre part et dans les milieux scientifiques, le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes" et les « banques de semences » relève beaucoup plus des centres de recherche-développement à travers des processus et des procédés de biotechnologies exigeants des personnels hautement qualifiés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par collecte de semences au niveau des fermes.

• Des ressources génétiques en Algérie :

Tout d'abord, faut-il rappeler qu'en 2010 fut ratifié le protocole de Nagoya (Japon) sur l'accès aux ressources génétiques ayant entré en vigueur en 2014.

Il est venu compléter les dispositions de la Convention sur la diversité biologique relative à l'accès et au partage des avantages des bio-ressources. Cet accord, pour rappel vise la création d'un cadre mondial pour l'élaboration d'instruments facilitant l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. L'Algérie avait effectivement signé sans ratifier, à l'époque, le Protocole de Nagoya sur « l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des avantages qui découlent de leur utilisation (APA) » en février 2011 sans se doter au préalable de moyens de surveillance et de protection de son patrimoine génétique agricole qui fait d'ailleurs l'objet de grandes convoitises. Par ailleurs, une loi 14-07 sur les ressources biologiques par le biais de dispositions pertinentes concernant l'APA a été promulguée le 9 août 2014 et qui prend en charge la dimension des ressources génétiques. Dans ce cadre, un projet de coopération avec le PNUD fut inscrit à l'indicatif du secteur agricole en 2015, intitulé « Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles en ligne avec la convention sur la diversité biologique et son protocole de Nagoya ».

Suite en page 9

Suite de la page 8

Sur le plan de la diversité biologique, faut-il souligner que le pays, par l'immensité de son territoire, de sa position géographique et la structure de ses étages bioclimatiques présente un large cortège floristique constitué par des ressources phytogénétiques dont la richesse est inestimable pour la diversification et l'amélioration de la production agricole. En effet, la flore en Algérie est représentée par 3139 espèces [5]. Ce nombre a été récemment revu à la hausse estimé autour de 4000 espèces [6], dont environ 1000 espèces ont des vertus médicinales et 60 autres seraient encore inconnues. Alors que près de 700 espèces sont endémiques et 226 espèces sont menacées d'extinction et bénéficient d'une protection légale (décret n° 93-285 du 23 novembre 1993) [7]. Dans un tel contexte, la conservation in situ des ressources phytogénétiques par le biais d'une banque de gènes, de ressources phytogénétiques ou encore de banques de semences demeure le moyen incontournable pour la sauvegarde de la diversité biologique en Algérie. Cela est d'autant plus justifié devant l'érosion génétique de plus en plus accélérée et les pertes des taxons cultivés qui avoisinent selon les estimations, en moyenne 59%. Le grand nombre d'espèces végétales rares ou endémiques existant appelle à des solutions idoines de leur sauvegarde et préservation. L'établissement d'un réseau de banques de semences pourrait fournir la solution la plus pratique à ce problème. Des plantes autrefois communes sont aujourd'hui en voie d'extinction voire de disparition. Ce qui impose la mise en place d'une approche de conservation de leurs semences in situ dans des banques en complément à la conservation des espèces végétales au sein de leurs habitats naturels. Plusieurs impératifs militent pour cette option stratégique. Tout d'abord, la conservation du patrimoine végétal du pays en tant que « Hot-spot » de biodiversité y compris, exige la dotation d'une banque de semences compte tenu des impératifs de préservation de cette richesse au profit des générations futures, de conserver et de promouvoir ce patrimoine biologique (Espèces, cultivars, écotypes et populations végétales) qui est le produit d'une adaptation millénaire à la diversité des écosystèmes et des pratiques agricoles et des savoir-faire séculaires portés par les agriculteurs (savoirs locaux). Au titre de la conservation de la matière première pour le développement de l'industrie des semences, la mise en place d'une industrie semencière nationale est un impératif de sécurité alimentaire qui doit passer par la conservation et la connaissance des variétés adaptées aux marchés et aux conditions agropédoclimatiques. La banque des ressources est en dernière instance, le réservoir des « matières premières » nécessaires pour alimenter les programmes de création variétale et de production des semences en Algérie. Il est utile de rappeler que l'Algérie reste, pour un certain nombre de filières de production dépendante des marchés extérieurs quant à son approvisionnement en semences et plants. Ces importations parfois sommaires et irré-



fléchies faites par certaines firmes et agences spécialisées pourraient induire des changements en ce sens qu'elles seraient à l'origine de l'introduction de modèles techniques intensifs souvent inadaptés aux conditions locales menant à l'éradication de certaines variétés ou populations anciennement cultivées, adaptées à nos agro-systèmes, mais marginalisées par le « marché national ». A ce titre, la mise en place d'une banque de ressources génétiques est de nature à contribuer au renforcement, à la sécurisation et à la diversification de l'assise biologique de l'industrie nationale des semences. Elle pourrait constituer une opportunité pour l'institution d'un tissu d'entreprises de type PME et TPE dédiées à la multiplication, à la production et à la reproduction des semences et à l'industrie des plantes aromatiques et médicinales pour lesquelles l'Algérie dispose d'un potentiel économique indéniable (huiles essentielles, biomolécules pour l'industrie phytopharmaceutique et additifs d'industries alimentaires). Ce sont là autant d'opportunités pour la création de nouvelles chaînes de valeurs pour la promotion et le développement de certains agro-systèmes dans les zones de montagnes, des régions sahariennes, steppiques et espaces forestiers. En matière des changements globaux, les dérèglements climatiques et les échanges commerciaux à l'échelle internationale avec leurs corollaires : l'émergence de nouvelles sources de stress biotiques et des maladies transfrontalières demeurent un autre défi pour l'agriculture. La conservation de la biodiversité y compris des génotypes sauvages apparentés porteurs de gènes de résistance aux divers bio-agresseurs, s'impose pour assurer le développement des programmes d'amélioration génétique et de création variétale dans à moyen et long termes. Au titre de la recherche-développement, la banque de semences constitue l'outil d'encadrement et d'appui aux centres concernés en termes de fourniture et de partage réglementés des matériaux biologiques conservés, dans l'optique de promouvoir une recherche agronomique impliquant la valorisation de la biodiversité surtout à travers les biotechnologies dont elle constitue la matière première. Il reste par ailleurs et bien entendu que parmi les bonnes pratiques agricoles « good agricul-

tural practices », l'usage des semences locales est de grande utilité dans la mesure où elles présentent de nombreux enjeux :

▀ D'abord, elles sont plus adaptées au contexte agropédoclimatique de l'ensemble du territoire et surtout des terroirs ; puis, elles se cultivent facilement et nécessitent peu d'apport et ont un meilleur rendement et offre à l'agriculteur une autonomie de semences car il peut les produire lui-même

▀ Elles sont intégrées dans nos traditions culinaires, médicinales et font partie d'un patrimoine immatériel de savoir-faire local autour des graines et des semences utilisées souvent depuis des générations et de ce fait, leurs performances et leurs pratiques sont connues

Cet héritage séculaire, cette ressource génétique est aujourd'hui largement menacée par l'introduction massive de semences importées, le plus souvent hybrides offrant un meilleur rendement que les agriculteurs utilisent dans presque l'ensemble des cultures maraîchères et arboricoles. Dans ce contexte, un cadre réglementaire très rigoureux quant à l'importation des semences et plants doit être - s'il n'existe pas - établi pour sauvegarder nos ressources biologiques de toute hétérogénéité.

• La banque de semence :

Conscients du fait que la souveraineté alimentaire du pays passe nécessairement par l'organisation de ses structures de base et la construction d'édifices permettant la sauvegarde de ses multiples richesses naturelles notamment celles liées au patrimoine biologique de surcroît diversifié et tout particulièrement celui d'assurer la pérennité des ressources phytogénétiques et animales pour le présent et l'avenir des générations, les pouvoirs publics se sont penchés sérieusement ces trois dernières années à la mise en place d'une banque de semences qui devra constituer le soubassement de la conservation et de la protection des biotypes végétaux et animaux. Dans le sillage, il est important de souligner que le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes ou de semences relève de la recherche-développement par des processus et des procédés de biotechnologies exigeant des personnels hautement spécialisés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par la collecte de semences au niveau des fermes dans une optique de conserver et protéger le patrimoine génétique du pays et mieux encore d'avoir un grand laboratoire de ressources phytogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences. Pour ce faire, il est à rappeler qu'une banque nationale de semences fut inaugurée le 11 août 2022, au niveau du CNCC (Centre national de contrôle et certification des semences et plants) qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat en matière de renforcement de la sécurité alimentaire durable du pays. Elle constituera de ce fait, une base pour la plateforme nationale des ressources génétiques agricoles et alimentaires et un appui à la promotion de la production locale des semences par la conservation des souches locales végétales cultivées, forestières et animales, en dehors de

leur milieu naturel habituel (ex-situ) et de les protéger de toute éventuelle disparition ou extinction. Telle que présentée, ladite banque de semences a une capacité de stockage pouvant atteindre 6000 souches végétales et 20 cuves de souches animales et atteindra 80.000 unités si elle est soutenue par la création d'autres banques [8]. Elle contient quelques 4015 entrées » [9] pour les graines des céréales, des protéagineux, oléagineux, des arbres forestiers, des plantes aromatiques et médicinales, en sus des races animales d'élevage. Il est à mentionner que depuis l'institution de la banque, il est recensé 24 481 entrées dont 1777 entrées d'espèces végétales de divers types de céréales, de légumineuses alimentaires, de plantes fourrages, pastorales, forestières et de PAM (plantes aromatiques et médicinales) et 22 704 entrées d'espèces animales (ovins, caprins, bovins et équins), (MADR, 2024). Dans un tel contexte, les spécialistes sont appelés à s'impliquer davantage et activement dans l'élaboration d'un plan d'action suffisamment étudié pour que la mission de production et de protection des semences et des ressources génétiques et biologiques soit couronnée de succès compte tenu du caractère stratégique de la mise en place de la banque de semences. Il est cependant à noter que le retard cumulé dans ce domaine est récupérable, pourvu que des moyens, humains et matériels, nécessaires au bon fonctionnement de cette banque, soient consentis. A cet effet, il est important de recenser tout le patrimoine génétique agricole végétal et animal dans toutes les régions du pays en associant les agriculteurs, les éleveurs et les acteurs institutionnels à cette opération d'envergure. Aujourd'hui, personne ne peut disconvenir que la protection du patrimoine génétique et des ressources biologiques (végétales et animales) pour assurer la durabilité des systèmes agraires et la résilience des systèmes alimentaires dans le pays, revêtent une importance cruciale tant qu'ils constituent le fondement du développement agricole et tout particulièrement en cette ère marquée par les changements climatiques et les diverses crises géopolitiques. C'est dire enfin que la souveraineté alimentaire est aussi une question de sauvegarde et de protection des ressources biologiques que recèle le pays dont la banque de semences en constitue l'atout de grande importance base pour garantir la sécurité alimentaire durable pour les générations présentes et futures.

Mohamed KHIATI,
Docteur et Expert Agronome
Khiam61@yahoo.fr

Références bibliographiques :

- [1]. FAO second rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, 2010. <https://www.fao.org/plant-treaty/news/news-detail/fr/c/341563/>
- [2]. FAO. Op-cit.
- [3]. FAO. <https://www.google.com/search?>
- [4]. La guerre des semences. J. Thévenot. <https://ecologie58.blog4ever.com/la-guerre-des-semences-1.Nature-et-environnement-en-Vieuvre>
- [5]. Quezel et Santa, (1962). Nouvelle flore d'Algérie et des régions sahariennes méridionales. Ed. CNRS, Paris-1165 p.
- [6]. Dobignard et Chatelain (2010-2013) In Yahi-Guenafdi. N (2018). Note introductive. Actes du congrès national sur les ressources phytogénétiques en Algérie : évaluation, valorisation et conservation. Issolah R. (ed.) et Abbas K. (ed.). INRAA (Alger), les 22, 23 et 24 Octobre 2018. 200 p.
- [7]. Abdelguerfi et al (2009). Quatrième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité au niveau national. MATET-FEM-PNUD.
- [8] APS du 11 Aout 2022. <https://www.aps.dz/economie/143707-benabderrahmane-met-en-exergue-le-role-de-la-banque-nationale-des-semences-dans-le-renforcement-de-la-securite-alimentaire-du-pays>
- [9]. Communication du Ministre de l'agriculture et du développement rural lors de la journée parlementaire organisée à l'APN, le 8 mai 2023, sous le thème «Le rôle de la banque de semences dans la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire durable».



HORIZONS

SNAPO:

La production pharmaceutique algérienne couvre 83% des besoins nationaux»

«La production pharmaceutique algérienne couvre 83% des besoins nationaux», affirme le président du SNAPO, Sami Tirache.

Le président du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), Sami Tirache, estime que «la production nationale pharmaceutique couvre aujourd'hui 83% des besoins nationaux en matière de produits pharmaceutiques de ville». Rencontré en marge de la 2e édition du salon national de la pharmacie et de la santé qui se tient du 01 au 03 octobre courant au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou, il soutient que «les 17% restants que constituent les importations concernent principalement certains produits biologiques nécessitant des technologies encore indisponibles en Algérie».

«LES QUANTITÉS IMPORTÉES COUVRENT LE DOUBLE DES BESOINS EXPRIMÉS»

Le président du SNAPO ajoute



que «les pouvoirs publics ont consenti et continuent à consentir d'énormes efforts pour avoir une souveraineté sanitaire avec ce bond extraordinaire dans la production pharmaceutique dont on est fiers en tant qu'Algériens et même aussi pharmaciens». Il fera toutefois remarquer que «les officines subissent certaines tensions d'approvisionnement en médicaments». Il reste optimiste en soulignant que le

SNAPO travaille en étroite collaboration avec les autorités compétentes «pour la libération de certains produits au grand soulagement des pharmaciens».

Interrogé sur les préoccupations majeures de la corporation, le président du SNAPO évoque «des problèmes de paiement des ordonnances par la caisse des non-assurés sociaux, avec des retards pouvant atteindre deux mois dans cer-

taines wilayas». Il dénonce également «la spéculation sur les médicaments» en soutenant qu'il est «inadmissible de voir le marché enregistrer des pénuries de médicaments alors que les quantités importées couvrent le double des besoins exprimés». Il n'a pas manqué de rappeler que «les pharmaciens travaillent dans le respect de la déontologie car ils sont face à des patients et des malades. Leur

prestation n'est pas une pratique commerciale». Il rappelle que les pharmaciens exercent «une mission de santé auprès des patients, dans le respect de la déontologie».

«L'OFFICINE RESTE UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PRIVÉE»

Enfin, le SNAPO indique que «la profession pharmaceutique en Algérie fait actuellement l'objet de discussions avec le ministère de la Santé afin d'actualiser des textes jugés obsolètes, notamment concernant l'organisation des gardes, leur rémunération et la sécurité des pharmaciens». «La révision vise également à moderniser le rôle du pharmacien en élargissant ses missions au-delà de la dispensation, notamment dans le suivi des maladies chroniques, la réalisation de mesures de santé et de tests rapides, ainsi que la lutte contre l'antibio-résistance» relève-t-il encore.

Tout en précisant que «l'officine, bien qu'elle participe au service public, reste une activité économique privée qui doit bénéficier de conditions et de protections adaptées». Il insiste particulièrement «sur l'insécurité lors des gardes nocturnes, notamment pour les femmes, et demandent des moyens de protection comparables à ceux dont disposent les structures hospitalières».

L'ALGERIE AUJOURD'HUI

RÉTICENCE À LA CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS LOCALES :

«Une honte»

C'est avec un certain regret que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu à constater le manque d'engouement pour les candidatures aux prochaines élections locales. Durant son entrevue périodique avec la presse nationale, hier, le président de la République est revenu sur les difficultés que rencontrent les partis politiques à enrôler des candidats, en vue des prochaines élections locales prévues en novembre prochain. "Je constate qu'il y a une certaine aversion envers la candidature aux élections locales. C'est une honte", a déploré le président Tebboune. Le chef de l'Etat a appelé les jeunes à s'approprier le terrain politique, notamment au niveau local relevant l'importance des assemblées communales, après les changements apportés par le nouveau code de la commune.

LES JEUNES DOIVENT ASSUMER LEURS RESPONSABILITÉS

"Nous avons dit à maintes reprises que les jeunes doivent prendre les rênes puisqu'ils représentent la majorité dans la société. Commencez par la commune. Pourquoi cette réticence ? Y a-t-il une peur de la gestion ? Il faut assumer la responsabilité. Chaque génération a assumé la sienne. Il ne faut pas rester dans son coin et critiquer ce qui se fait. Viens gérer, la porte est ouverte", a déclaré le chef de l'Etat. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné que la gestion débute au niveau municipal car c'est la "cellule de base". A ce titre, il a incité les citoyens à assumer leur rôle dans le choix de leurs représentants au niveau des assemblées locales. Il a d'ailleurs appelé les citoyens à élire des personnes qui travaillent dans leur intérêt et dans celui de la municipalité.

"Au moindre problème, les gens se rassemblent chez le maire. Il faut élire celui qui

sert tes intérêts. Si tu choisis un maire loin des critères logiques, tu ne peux pas venir te plaindre après", a expliqué le président Tebboune. Abdelmadjid Tebboune a expliqué que la municipalité dispose, désormais, des capacités, en particulier après l'examen du code de la commune pour lui permettre de mieux accomplir ses tâches. "Nous avons fait en sorte, à travers le nouveau code de la commune, que les APC aient des moyens. Elles peuvent désormais faire des crédits, investir", a argumenté le président.

UN CONSTAT SANS MAQUILLAGE

Le constat du président fait écho à la réa-

lité. Sur le terrain, les partis politiques éprouvent des difficultés à apporter du sang neuf dans leurs listes de candidats aux prochaines élections locales. Une situation assez particulière qui préoccupe jusqu'au sommet de l'Etat algérien. A près le taux très bas de la participation citoyenne aux législatives du 2 juillet dernier, c'est le spectre du manque de candidats qui plane sur les prochaines élections locales du 28 novembre prochain. Une situation que le président n'arrive pas à s'expliquer. Le président Tebboune a rappelé ses décisions en faveur de plus de participation de la jeunesse à l'acte politique, estimant qu'il incombe désormais aux jeunes de prendre

leurs responsabilités en commençant par la gestion locale. Toujours dans le volet de la politique nationale, le président Tebboune a rapidement abordé le dialogue national expliquant qu'il concernera exclusivement les partis politiques représentés dans les assemblées nationales.

Abdelmadjid Tebboune a rappelé que les partis seront conviés à ce dialogue, à condition qu'ils se conforment à la nouvelle loi sur les partis politiques adoptée par les deux chambres du Parlement dans le courant de cette année.

LE JEUNE INDEPENDANT

LAKHDAR BELOUADI EXPOSE AU MAMO

150 œuvres pour raconter Oran et la mémoire d'Algérie

LE MUSÉE national public d'art moderne et contemporain d'Oran (MaMo) accueille jusqu'au 30 octobre une exposition de plus de 150 œuvres de l'artiste peintre Lakhdar Belouadi, intitulée «Lumière d'Oran, Mémoire d'Algérie». Réunissant aquarelles, peintures à l'huile et acryliques, cette collection propose un parcours à travers les paysages, le patrimoine, l'architecture et les traditions algériennes. L'artiste y explore notamment la mémoire des femmes, les danses traditionnelles, la Fantasia et les monuments d'Oran, tout en revisitant plusieurs symboles de la mémoire nationale. Organisée sous le patronage du ministère

de la Culture et des Arts, l'exposition regroupe des œuvres comprenant des aquarelles, des peintures à l'huile et acryliques retraçant le patrimoine culturel, architectural et historique de l'Algérie. L'exposition invite le public à une immersion poétique à travers les paysages algériens, les traditions ancestrales et les figures mémorielles. S'exprimant lors du vernissage de l'exposition, l'artiste Lakhdar Belouadi est revenu sur la genèse et le cheminement thématique de sa collection : «j'ai d'abord commencé par la mémoire des femmes, avec la série «Femmes au haïk», suivie de portraits d'intérieur dépeignant les femmes chez elles, afin

de montrer le costume traditionnel et l'architecture intérieure de la maison algérienne. J'ai ensuite exploré les scènes de danses traditionnelles, comme le Alawi, exécutées par des hommes et des femmes». L'artiste a mis en relief la place centrale qu'occupe la capitale de l'Ouest dans son travail : «pour le thème d'Oran, j'ai peint la mer, ainsi que l'architecture et les monuments de la ville. J'ai également consacré une importante série d'aquarelles à la Fantasia.

C'est un véritable défi artistique de capter le cheval en pleine course, de transmettre l'énergie du cavalier, la poudre et le mouvement, tout comme pour le mouvement des vagues.

Pour clore ce parcours, j'ai abordé des sujets comme la nature morte et les fleurs, avant d'évoluer vers l'abstrait». Evoquant ses travaux d'inspiration historique et patrimoniale, Belouadi a souligné son attachement aux symboles nationaux, notamment à travers un projet pictural dédié à l'Emir Abdelkader au mont Murdjado: «C'est un projet qui me tient à cœur. En revisitant l'Histoire et les monuments d'Oran, j'ai cherché à réintégrer nos figures nationales. Issu d'une famille de Chouhada à Aïn Temouchent, l'histoire de l'Algérie et le drapeau national demeurent des sources d'inspiration fondamentales pour moi».

MOBILISATION MONDIALE POUR LA CAUSE PALESTINIENNE

Des milliers de personnes défilent à Genève pour appeler à « mettre fin au génocide à Gaza »

Des milliers de personnes ont manifesté samedi à Genève, en Suisse, pour appeler à mettre fin au génocide à Gaza, soumise aux attaques et au blocus israéliens.

Rassemblés près du pont du Mont-Blanc, les manifestants ont défilé pendant plusieurs heures dans le centre-ville, brandissant des drapeaux palestiniens.

Scandant des slogans en arabe, en anglais et en français en soutien au peuple palestinien, ils ont appelé au boycott d'Israël et à l'arrêt du génocide à Gaza.

Les manifestants ont également dénoncé les États-Unis et le gouvernement suisse, qu'ils accusent, aux côtés d'Israël, de complicité dans les événements à Gaza.

Interrogée par Anadolu (AA), la manifestante suisse Christiane Boessonnas a expliqué avoir participé au rassemblement pour attirer l'attention sur la situation « insupportable » en Palestine.

Dénonçant l'inaction de son gouvernement face au gouvernement israélien, Boessonnas a déclaré : « Il n'y a pas de mots pour décrire cela », en référence à la situation à Gaza.

Une autre manifestante, Maeva, a indiqué être présente pour dénoncer la colonisation et les meurtres subis, selon elle, par le peuple palestinien depuis des années.

« Je suis allée en Palestine cet été. J'étais dans les territoires occupés en Cisjordanie.



J'ai pu constater moi-même la violence et l'ampleur de l'occupation, ainsi que ses conséquences sur tous ceux qui y vivent. C'est pourquoi il est très important, pour moi et pour chacun, de se tenir à leurs côtés, de faire preuve de solidarité et de contraindre nos gouvernements à cesser leur soutien à Israël. Je pense que ce qui se passe en Palestine depuis 70 ans peut également être qualifié de génocide », a-t-elle déclaré.

« C'EST EXACTEMENT CE QUI SE PASSE ACTUELLEMENT À GAZA »

Ruben Cafiisch a également souligné l'importance de soutenir les Palestiniens, qui font face, selon lui, à une répression « incroyable » de la part du gouvernement israélien.

Il a affirmé que les enfants de Gaza étaient contraints de grandir dans des conditions inhumaines.

« Ils doivent pouvoir grandir loin de la guerre, sans craindre

que des bombes leur tombent dessus, sans vivre dans la peur constante d'être emmenés, arrêtés ou de subir d'autres actes similaires de la part du gouvernement israélien. C'est un droit fondamental qui leur appartient. Le génocide consiste à tuer systématiquement des personnes appartenant à un groupe important, et c'est exactement ce qui se passe actuellement à Gaza », a-t-il déclaré.

La marche, qui a duré environ deux heures et demie sous un important dispositif de sécurité policier, s'est achevée sur la plaine de Plainpalais.

LA LIGUE ARABE SOUTIENT L'APPEL D'UN ÉLU AMÉRICAIN À LA LIBÉRATION DE MARWAN BARGHOUTI

La Ligue des États arabes a salué dimanche l'appel lancé par le représentant américain Ro Khanna en faveur de la libération du dirigeant palestinien détenu Marwan Barghout, estimant que cette

initiative rejoint la position arabe constante sur la question des prisonniers palestiniens, considérée comme un dossier central de l'action arabe commune.

Dans un communiqué, le secrétariat général de la Ligue arabe a affirmé que la libération de Marwan Barghouti et de l'ensemble des prisonniers palestiniens et arabes détenus dans les prisons israéliennes constitue une revendication politique et humanitaire à part entière, qui ne saurait, selon lui, faire l'objet de marchandage ou être conditionnée aux récits de la partie qui les détient.

La Ligue arabe a présenté Barghouti comme un prisonnier politique faisant depuis plusieurs années l'objet de violations répétées. Elle a rappelé avoir déjà appelé à mettre fin à ces pratiques, à lui permettre de bénéficier d'un examen médical indépendant et à l'ouverture d'une enquête internationale sur les violences dont il aurait été vic-

time, parallèlement à ses demandes en faveur de sa libération. Le secrétariat général a également estimé qu'aucune démarche sérieuse vers une paix juste et globale ne pouvait aboutir sans permettre au peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination, sur la base des résolutions internationales, de l'Initiative de paix arabe et de la solution à deux États, sur les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. La Ligue arabe a enfin appelé la communauté internationale à traduire cette orientation en mesures concrètes afin de faire pression pour la libération des prisonniers, au premier rang desquels Marwan Barghouti, ainsi que pour mettre fin, selon elle, aux politiques d'arrestation, de torture et de colonisation et créer les conditions d'un processus politique crédible.

Le représentant américain Ro Khanna avait appelé Israël, dans une vidéo publiée récemment sur la plateforme X, à libérer Marwan Barghouti.

SOMALIE Le président Mohamud rejette toute présence de l'entité sioniste dans le pays

Le président somalien Hassan Sheikh Mohamud a déclaré que son pays n'accepterait en aucun cas une présence israélienne sur son territoire. Dans une interview accordée à l'émission « Al-Mouqabala » de la chaîne de télévision Al Jazeera Arabic, Mohamud a commenté les initiatives d'Israël concernant la région du Somaliland. Affirmant qu'Israël prévoit d'établir une base navale dans la ville de Berbera et d'utiliser son aéroport, Mohamud a estimé que l'objectif principal de ces initiatives était de se rapprocher des pays du Golfe et de l'Iran. « Nous n'accepterons en aucun cas une présence israélienne dans notre pays », a déclaré Mohamud. Soulignant que les tentatives visant à transférer les crises du Moyen-Orient en Somalie n'aboutiraient pas, Mohamud a également affirmé que la population du Somaliland était opposée à une présence israélienne. Évoquant les relations avec l'Éthiopie, Mohamud a indiqué que son pays ne s'opposait pas à ce qu'Addis-Abeba dispose d'un accès à la mer à des fins commerciales. Il a précisé que la Somalie était prête à autoriser l'Éthiopie à utiliser deux ou trois ports somaliens pour ses importations et exportations, mais que les autorités éthiopiennes n'avaient pas encore formulé de demande officielle à ce sujet.

LIBAN

L'armée de l'occupation sioniste fait exploser une école et bombarde des localités du Sud

L'armée de l'occupation sioniste a fait exploser une école, incendié des habitations et mené des frappes aériennes ainsi que des tirs d'artillerie dans le sud du Liban samedi, selon l'Agence nationale d'information libanaise (ANI). À Houla, dans le district de Marjayoun, les forces sionistes ont placé des explosifs dans un bâtiment scolaire privé avant de les faire détoner, détruisant la structure, a rapporté l'agence. Les soldats ont également incendié des habitations dans la localité, selon la même source. L'artillerie israélienne a bombardé Khiam et pris à plusieurs reprises pour cible les localités de Tallouseh et Bani Hayyan, tandis que l'aviation israélienne a mené deux frappes sur Bani Hayyan, selon l'agence. Dans le district de Nabatieh, des avions israéliens ont frappé Kfar Tibnit à

deux reprises. Les périphéries de Mayfadoun et de Zawtar al-Sharqiyah ont également été soumises à des tirs d'artillerie « intenses et concentrés », a indiqué l'agence. Les forces israéliennes ont procédé à d'importantes explosions à Aitaroun et Tallouseh, a-t-elle ajouté. Dans le district de Tyr, l'artillerie israélienne a pris pour cible Mansouri et Majdal Zoun, selon l'agence. Plus tôt samedi, les forces israéliennes avaient procédé à plusieurs importantes explosions à Mansouri, provoquant l'apparition d'une fumée blanche autour des zones résidentielles, a rapporté l'agence. Les explosions ont provoqué des secousses et de fortes détonations ressenties et entendues à Tyr et dans les villages environnants, selon la même source.

L'agence a indiqué que les forces israé-

liennes avaient auparavant détruit la majeure partie de l'école publique de Mansouri, ne laissant debout qu'une petite partie du bâtiment.

Le 26 juin, le Liban et Israël ont signé à Washington un accord-cadre parrainé par les États-Unis, prévoyant un retrait progressif des forces israéliennes du territoire libanais et le déploiement de l'armée libanaise dans les zones évacuées par les forces israéliennes.

Malgré cet accord, Israël a continué de mener des attaques dans le sud du Liban et maintient une présence militaire dans certaines parties de la région, notamment dans des territoires occupés depuis plusieurs décennies ainsi que dans d'autres zones prises lors de conflits et d'opérations militaires plus récents.

Tout sur l'allergie

L'allergie est une réaction anormale du système immunitaire contre des éléments étrangers à l'organisme. Pour en savoir plus sur les allergies, consultez la fiche complète sur le sujet ci-dessous.

LES ALLERGIES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'allergie, aussi appelée hypersensibilité, est une réaction anormale du système immunitaire contre des éléments étrangers à l'organisme (allergènes), mais inoffensifs. Elle peut se manifester dans différentes régions du corps : sur la peau, aux yeux, dans le système digestif ou encore dans les voies respiratoires.

Les types de symptômes et leur intensité vont varier selon l'endroit où l'allergie se déclare, et en fonction de plusieurs autres facteurs, propres à chaque personne. Ils peuvent être très discrets, comme l'apparition de rougeurs sur la peau, ou potentiellement mortels, comme le choc anaphylactique.

LES PRINCIPAUX TYPES DE MANIFESTATIONS ALLERGIQUES SONT :

les allergies alimentaires, l'asthme, du moins sous l'une de ses formes, l'asthme allergique, l'eczéma atopique, la rhinite allergique, certaines formes d'urticaire ;

L'anaphylaxie.

Les personnes allergiques le sont rarement à un seul allergène. La réaction allergique peut se manifester de plusieurs façons chez une même personne ; il a été montré que la rhinite allergique est un facteur de risque pour le développement de l'asthme¹5.

Par conséquent, il arrive qu'un traitement de désensibilisation aux pollens pour traiter le rhume des foins prévienne les crises d'asthme causées par l'exposition à ces pollens¹.

LA RÉACTION ALLERGIQUE

Dans la plupart des cas, la réaction allergique nécessite 2 contacts avec l'allergène.

La sensibilisation

La première fois que l'allergène pénètre dans le corps, par la peau ou par les muqueuses (yeux, voies respiratoires ou digestives), le système immunitaire identifie l'élément étranger comme étant dangereux. Il se met à fabriquer des anticorps spécifiques contre lui.



Les anticorps ou immunoglobulines, sont des substances fabriquées par le système immunitaire. Ils reconnaissent et détruisent certains éléments étrangers auxquels le corps est exposé. Le système immunitaire produit 5 types d'immunoglobulines appelés Ig A, Ig D, Ig E, Ig G et Ig M, qui ont des fonctions spécifiques. Chez les personnes allergiques, ce sont surtout les Ig E qui sont impliquées.

LA RÉACTION ALLERGIQUE

Lorsque l'allergène pénètre une deuxième fois dans l'organisme, le système immunitaire est prêt à réagir. Les anticorps cherchent à éliminer l'allergène en déclenchant un ensemble de réactions de défense.

LA RÉACTION ANAPHYLACTIQUE

Cette réaction allergique, subite et généralisée, touche tout l'organisme. Si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut évoluer vers le choc anaphylactique, c'est-à-dire la chute de la tension artérielle, la perte de conscience et éventuellement le décès, en quelques minutes.

Dès l'apparition des premiers signes de réaction grave : enflure au visage ou à la bouche, maux de cœur, plaques rouges sur le corps – et le plus tôt possible avant l'apparition des premiers signes de détresse respiratoire – difficulté à respirer ou à avaler, respiration sifflante, modification ou disparition de la voix –, on doit administrer de l'épinéphrine (ÉpiPen®, Twinject®) et se rendre le plus rapidement possible aux urgences.

L'ATOPIE

L'atopie est une prédisposition héréditaire aux allergies. Une personne peut souffrir de plusieurs formes d'allergies (asthme, rhinite, eczéma, etc.), pour des raisons que l'on ignore.

D'après l'étude internationale sur l'asthme et les allergies chez les enfants, une vaste étude menée en Europe, de 40 % à 60 % des enfants atteints d'eczéma atopique souffriront d'allergies respiratoires, et de 10 % à 20 % feront de l'asthme².

Les premiers signes d'allergie sont souvent l'eczéma atopique et les allergies alimentaires, qui peuvent apparaître chez le nourrisson. Les symptômes de rhinite allergique – des renflements, une irritation des yeux et une congestion nasale – et d'asthme surviennent un peu plus tard dans la petite enfance³.

ALLERGIES : LES CAUSES

Pour qu'il y ait une allergie, 2 conditions sont essentielles : l'organisme doit être sensible à une substance, appelée allergène et cette substance doit se trouver dans l'environnement de la personne.

LES ALLERGÈNES LES PLUS FRÉQUENTS

Parmi les allergènes aériens Le pollen, les déjections des acariens et les squames des animaux domestiques.

PARMI LES ALLERGÈNES ALIMENTAIRES

Les arachides, le lait de vache, les œufs, le blé, le soja (soya), les noix, le sésame, les poissons, les crustacés et les sulfites (un agent de conservation).

AUTRES ALLERGÈNES

Des médicaments, le latex, le venin d'insectes (abeilles, guêpes, bourdons, frelons).

Allergique aux poils d'animaux ?

On n'est pas allergique aux poils, mais aux squames ou à la salive des animaux, pas plus qu'on ne l'est aux plumes d'oreiller et de couettes, mais plutôt aux déjections des acariens qui s'y cachent.

On en sait encore peu sur l'origine des allergies. Les experts s'entendent pour dire qu'elles sont causées par une variété de facteurs. Bien qu'il y ait plusieurs cas d'allergies familiales, la majorité des enfants atteints d'allergies proviennent de familles sans antécédent d'allergies⁴.

Par conséquent, bien qu'il existe une prédisposition génétique, d'autres facteurs sont impliqués, parmi lesquels : la fumée du tabac, le mode de vie occidental et l'environnement,

notamment la pollution de l'air.

Le stress peut faire apparaître des symptômes d'allergies, mais il n'en serait pas directement responsable.

LE LAIT : ALLERGIE OU INTOLÉRANCE ?

Il ne faut pas confondre l'allergie au lait de vache causée par certaines protéines du lait avec l'intolérance au lactose, une impossibilité de digérer ce sucre du lait.

Les symptômes de l'intolérance au lactose peuvent être éliminés en consommant des produits laitiers sans lactose ou en prenant des suppléments de lactase (Lactaid®), l'enzyme déficiente, au moment de consommer des produits laitiers.

ALLERGIES : QUI SONT TOUCHÉ ?

Les allergies sont beaucoup plus fréquentes de nos jours qu'elles ne l'étaient il y a 30 ans. Dans le monde, la prévalence des maladies allergiques a doublé au cours des 15 à 20 dernières années. De 40 % à 50 % de la population des pays industrialisés est affectée par une forme d'allergie⁵.

Au Québec, d'après un rapport produit par l'Institut national de santé publique du Québec, tous les types d'allergies ont connu une hausse importante⁶. La prévalence de la rhinite allergique est passée de 6 % à 9,4 %, l'asthme, de 2,3 % à 5 % et les autres allergies de 6,5 % à 10,3 %.

Alors qu'au début du XX^e siècle, la rhinite allergique touchait environ 1 % de la population de l'Europe occidentale, de nos jours, la proportion de personnes atteintes est de 15 % à 20 %².

Dans certains pays européens, près de 1 enfant sur 4 âgé de 7 ans ou moins est atteint d'eczéma atopique. Par ailleurs, plus de 10 % des enfants de 13 ans et 14 ans souffrent d'asthme.

À QUOI ATTRIBUER LA PROGRESSION DES ALLERGIES ?

En observant les changements sociaux et environnementaux qui ont marqué les dernières décennies, des cher-

cheurs ont avancé diverses hypothèses.

L'HYPOTHÈSE HYGIÉNISTE

Selon cette hypothèse, le fait de vivre dans un environnement (maisons, lieux de travail et de loisirs) de plus en plus propre et aseptisé expliquerait l'augmentation du nombre de cas d'allergies au cours des dernières décennies.

Le contact, en bas âge, avec des virus et des bactéries permettrait une saine maturation du système immunitaire qui, autrement, aurait tendance à la réaction allergique. Cela expliquerait pourquoi les enfants qui contractent quatre ou cinq rhumes par an seraient moins à risque d'allergies.

LA PERMÉABILITÉ DES MUQUEUSES

Selon une autre hypothèse, les allergies seraient plutôt la conséquence d'une perméabilité trop grande des muqueuses (gastro-intestinale, buccale, respiratoire) ou d'une modification de la flore intestinale.

Pour en savoir plus sur le sujet, lire Les allergies : ce qu'en pensent les experts.

ALLERGIES : COMMENT ÉVOLUENT-ELLES ?

Les allergies alimentaires ont tendance à persister : on doit souvent bannir l'aliment de son alimentation pour le restant de sa vie. Quant aux allergies respiratoires, elles peuvent s'atténuer au point de disparaître presque complètement, malgré la présence de l'allergène.

On ignore pourquoi une tolérance peut s'installer, dans ce cas. L'eczéma atopique a également tendance à s'atténuer avec les années.

Au contraire, les allergies au venin d'insectes qui surviennent à la suite de piqûres peuvent s'aggraver, parfois dès la deuxième piqûre, à moins de recevoir un traitement de désensibilisation.

ALLERGIES : COMMENT LES DIAGNOSTIQUER ?

Le médecin procède à un historique des symptômes : à quels moments, se manifestent-ils, et de quelle manière. Des tests cutanés ou un prélèvement sanguin permettent de découvrir précisément l'allergène en cause afin de l'éliminer le plus possible de son milieu de vie, et de pouvoir mieux traiter l'allergie.

Les tests cutanés permettent d'identifier les substances qui déclenchent la réaction allergique. Ils consistent à exposer la peau à de très petites doses de substances allergènes purifiées ; on peut en tester une quarantaine à la fois.

Ces substances peuvent être du pollen de diverses plantes, de la moisissure, des squames animales, des acariens, du venin d'abeille, de la pénicilline, etc.

On observe ensuite les signes de réaction allergique, qui peut être immédiate ou à retardement (48 heures plus tard, surtout pour l'eczéma). S'il y a une allergie, un petit point rouge apparaît, semblable à une piqûre d'insecte.



Selection du jour

TF1

20h10

Fast & Furious 10

Avec Vin Diesel, Michelle Rodriguez, Jason Statham, Jordana Brewster, Tyrese Gibson, Ludacris, Nathalie Emmanuel, Charlize Theron, John Cena, Sung Kang, Helen Mirren, Brie Larson, Scott Eastwood, Jason Momoa, Alan Ritchson

Après bien des missions et contre toute attente, Dom Toretto et sa famille ont su déjouer, devancer, surpasser et distancer tous les adversaires qui ont croisé leur route. Ils sont aujourd'hui face à leur ennemi le plus terrifiant et le plus intime : émergeant des brumes du passé, ce revenant assoiffé de vengeance est bien déterminé à décimer la famille en réduisant à néant tout ce à quoi, et surtout à qui Dom a jamais tenu, notamment son fils.

5
20h05Aux origines des
terrorismes

Réalisateur : Serge July, Alain Bauer

Chaque année, le terrorisme fait des milliers de morts dans le monde, connus et inconnus. Dans l'Antiquité et au Moyen Âge, à une époque où le mot «terrorisme» n'existait pas, on faisait déjà un usage démesuré de la terreur, notamment avec les guerres de religions. Le terrorisme a une histoire et une préhistoire, a frappé tous les pays et éclaire tous les attentats d'aujourd'hui, comme nous l'expliquent de nombreux spécialistes interrogés sur la question. De l'Antiquité au début du XXe siècle, Serge July retrace la longue histoire du terrorisme depuis ses origines.

6
20h10

Capital

Présenté par : Julien Courbet

Au coeur de cette communauté intrigante, «Capital» a enquêté pendant plus d'un an sur la fortune insoupçonnée des gens du voyage. Ils sont 300 000 en France. Et si la plupart des Gitans vivent sur les routes de petits métiers, vous allez découvrir comment certains d'entre eux ont bâti des business hors normes et amassent des fortunes spectaculaires. Le secret de leur réussite ?

Ils ne font rien comme les autres ! Et leurs méthodes détonnent ! En Normandie, Anthony est un jeune roi de l'immobilier. Il a grandi en caravane, et pourtant, il est aujourd'hui à la tête d'un empire qui vaut plusieurs millions d'euros.

france
2

20h10

Marie-Line et son juge



Avec Louane Emera, Michel Blanc, Victor Belmondo, Philippe Rebbot, Ewens Abid, Ludovic Lavaissière, Fabien Giameluca, Nathalie Richard, Alexandra Gentil, Ekaterina Rusnak, Ambre Munié

Au Havre, Marie-Line, la vingtaine, serveuse dans un café-brasserie, s'occupe de son père dépressif. Dynamique et joyeuse, la jeune femme aux cheveux roses ne passe pas inaperçue. Parmi les clients se trouvent Alexandre, un étudiant avec qui elle commence une idylle, et un juge bougon qui enchaîne les whiskies. Alexandre s'éloigne d'elle. Marie-Line le frappe et retrouve le juge au tribunal pour être jugée. Elle est condamnée à verser des dommages et intérêts et perd son emploi. Le juge, momentanément sans permis de conduire, propose à Marie-Line de devenir son chauffeur pendant un mois contre rémunération.

france
3
20h10

Brokenwood

Avec Neill Rea, Fern Sutherland, Jarod Rawiri, Christina Ionda, Karl Willetts, Tracy Lee Gray, Kauri Williams, Laura Hill, Lauren Porteous, Sheena Irving, Mala Dayananda, Sam Gardner, Arlo Feeney Hannah Winton, professeure de sciences au lycée de Brokenwood, meurt mystérieusement alors qu'elle faisait de la tyrolienne dans le cadre d'un stage de leadership destiné aux adolescents. Mais lorsque le passé de la victime révèle un enchevêtrement d'alliances fragiles et de rivalités, l'inspecteur Mike Shepherd doit passer au crible une longue liste de suspects. Plus il avance dans son enquête, plus il découvre que derrière les apparences se cachent des secrets soigneusement dissimulés.

W9
20h2514 jours pour aller
mieux

Avec Maxime Gasteuil, Zabou Breitman, Romain Lancry, Lionel Abelanski, Chantal Lauby, Redouane Bougheraba, Michel Boujenah, Nader Boussandel, Clémence Bretécher, Rosa Bursztein, Esteban, Bernard Farcy, Tatiana Gousseff, David Salles, Anne Serra

Maxime, cadre ambitieux et cartésien, ne pense qu'à sa carrière et à son futur mariage avec Nadège, la fille de son patron. Au bord du burn-out, seul à ne pas s'en rendre compte, il se retrouve embarqué par son futur beau-frère Romain au beau milieu de son pire cauchemar... Un stage de bien-être encadré par Clara et Luc, un couple de «clairvoyants», avec des stagiaires plus lunaires les uns que les autres.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

CONFLIT AMÉRICANO-IRANIEN ET DÉTROIT D'ORMUZ

Vers une nouvelle escalade ou une feuille de route diplomatique ?

Le conflit larvé entre Washington et Téhéran entre dans une phase d'une extrême sensibilité, avec le détroit d'Ormuz comme épice de toutes les tensions. Alors que les signaux militaires se multiplient dans le Golfe, des informations font état d'une feuille de route qui serait actuellement à l'étude à Téhéran, au lendemain du retour du ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, des États-Unis, en marge de sa participation à l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Une séquence diplomatique et militaire qui illustre parfaitement le double jeu d'une crise où la négociation et la confrontation avancent en parallèle.

Les dernières 48 heures ont été marquées par une série d'annonces qui font craindre un embrasement dans le détroit d'Ormuz, par où transitent près de 20% du pétrole mondial. D'un côté, des sources diplomatiques citées par Al Jazeera affirment que la France a distribué au Conseil de sécurité un projet de résolution réaffirmant la liberté de navigation des navires et le droit des États membres à défendre leurs propres navires. Une initiative qui vise à internationaliser la sécurisation du détroit et qui intervient alors que les assurances maritimes explosent.

De l'autre, le terrain s'échauffe. L'agence iranienne Tasnim a annoncé que les défenses aériennes iraniennes ont abattu un drone "ennemi" dans l'espace aérien de l'île de Qeshm, au sud du pays, à l'entrée même du détroit d'Ormuz. Un incident non revendiqué mais hautement symbolique.

Dans le même temps, le ministre britannique de la Défense a durci le ton, estimant que "le régime iranien a des intentions hostiles et constitue un danger pour notre pays et nos alliés", ajoutant que Londres étudiera la réponse appropriée "après avoir tiré des conclusions définitives concernant la base de Fairford".



Cette base britannique est régulièrement utilisée par les bombardiers américains B-52 pour des missions au Moyen-Orient.

LA GUERRE ÉNERGÉTIQUE ET LA GUERRE DES MISSILES

Au-delà des escarmouches militaires, c'est une guerre d'usure économique et logistique qui se joue. Le secrétaire américain au Trésor a déclaré au site Axios que les États-Unis avaient "facilité le passage de 1,1 milliard de barils de pétrole à travers Ormuz", tout en affirmant que "pour la première fois depuis que l'Iran a commencé à exporter du pétrole, il n'aura cette semaine aucun pétrole passant par la mer". Une affirmation qui, si elle se confirme, marquerait une paralysie totale des exportations pétrolières iraniennes par voie maritime, sous l'effet des sanctions et du renforcement du dispositif naval américain.

La réponse iranienne ne s'est pas fait attendre sur le plan militaire. Le conseiller supérieur du commandant de la Force

aérospatiale du Corps des Gardiens de la Révolution a déclaré, toujours selon Tasnim : "Les Américains sont désormais confrontés à des difficultés pour sécuriser leur stock de missiles intercepteurs, alors que nous ne sommes pas dans cette situation, et nous pouvons continuer le combat aussi longtemps que nécessaire". Un message clair : Téhéran mise sur sa profondeur stratégique et sa capacité de production de missiles et de drones face à une armée américaine dépendante de systèmes de défense coûteux.

UNE FEUILLE DE ROUTE À L'ÉTUDE À TÉHÉRAN ?

C'est dans ce climat de haute tension qu'intervient le volet diplomatique. De retour de New York, où il a participé à l'Assemblée générale de l'ONU et multiplié les rencontres en marge, Abbas Araghchi aurait rapporté une proposition de feuille de route qui serait actuellement examinée par les plus hautes instances iraniennes. Le porte-parole du ministère

iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaï, a tenté de clarifier la position de Téhéran. Selon le correspondant d'Al Jazeera à Téhéran, Baghaï a affirmé que "Téhéran n'a pas négocié sur son programme nucléaire et n'a pas présenté de proposition prévoyant le retour des inspecteurs en Iran en échange de la levée des sanctions". Il a toutefois reconnu que "certains aspects des négociations sont en cours d'examen", tout en rappelant que Téhéran reste attaché à ses sept conditions pour entrer dans des négociations complètes avec les États-Unis. Ces conditions, jamais rendues publiques officiellement, porteraient selon les experts sur des garanties de non-retrait américain d'un futur accord, la levée effective des sanctions pétrolières et bancaires, et le dégel des avoirs iraniens. Une ligne dure confirmée par Abbas Araghchi lui-même, qui a averti : "Si nos ennemis décident de choisir à nouveau la confrontation militaire, ils recevront une réponse beaucoup plus ferme qu'auparavant". La question centrale reste le détroit d'Ormuz. L'Iran a à plusieurs reprises menacé de le fermer en cas d'attaque contre ses installations nucléaires ou de blocage total de ses exportations. Une telle fermeture provoquerait un choc pétrolier mondial, avec un baril qui pourrait dépasser les 150 dollars. Le projet de résolution français vise précisément à prévenir ce scénario en créant une base légale pour une escorte militaire internationale des pétroliers. Mais pour Téhéran, cette internationalisation est perçue comme une provocation et une négation de sa souveraineté sur la rive nord du détroit. On assiste donc à un équilibre de la terreur : les États-Unis tentent d'asphyxier économiquement l'Iran sans déclencher une guerre ouverte, tandis que l'Iran montre sa capacité à rendre cette asphyxie coûteuse pour l'économie mondiale.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Les Emirats arabes unis, plaque tournante du blanchiment d'argent à l'échelle mondiale

Les Emirats arabes unis se transforment de plus en plus en une plaque tournante du blanchiment d'argent issu de la criminalité organisée à l'échelle mondiale, devenant une menace systémique pour la sécurité financière internationale.

Les Emirats arabes unis sont aujourd'hui pointés du doigt pour leur opacité financière, leurs sociétés écrans et leur complaisance réglementaire qui attirent les capitaux les plus douteux.

Les Emirats arabes unis sont de nouveau au centre des investigations portant sur les fonds illicites, après que les autorités britanniques ont révélé l'existence d'un réseau criminel qui a réussi à faire passer près de 30 millions de livres sterling en espèces du Royaume-Uni vers Dubaï.

Ce n'est pas un cas isolé. Du trafic de drogue européen aux escroqueries africaines en passant par l'or de contrebande, les enquêtes s'accumulent et dessinent le même schéma : l'argent sale quitte l'Europe pour être blanchi et réinvesti à Dubaï en toute impunité.

L'Agence britannique de lutte contre le crime (National Crime Agency - NCA) a indiqué, dans un communiqué, que le réseau opérait avec un organisateur rési-

dant à Dubaï. Celui-ci dirigeait ses membres afin de collecter de l'argent auprès de groupes de criminalité organisée au Royaume-Uni et de le transporter en contrebande vers les Emirats, via des vols à destination de Dubaï au départ des aéroports de Manchester, Birmingham et Bruxelles.

Les membres du réseau dissimulaient des centaines de milliers de livres à l'intérieur de leurs vêtements et de leurs bagages, transportant parfois jusqu'à cinq valises lors d'un même voyage.

Selon l'enquête menée par l'agence, les fonds étaient collectés auprès de groupes criminels organisés dans le nord de l'Angleterre, notamment à Manchester, Liverpool, Southport, Sheffield et Huddersfield, avant d'être acheminés vers Dubaï.

L'opération ne se limitait pas au transfert illicite d'espèces : les membres du réseau séjournaient dans des hôtels à Dubaï, où les frais de leurs repas et de leurs sorties dans les discothèques et clubs étaient pris en charge pendant leur séjour.

Les investigations ont révélé que cinq membres du réseau ont transporté à eux seuls un total de 20,8 millions de livres

sterling en espèces au cours de plusieurs voyages vers Dubaï, tandis que la valeur globale des fonds acheminés par le réseau vers les Emirats s'élevait à près de 30 millions de livres sterling.

Les enquêtes ont également montré que l'organisateur utilisait un groupe WhatsApp pour diriger les participants aux opérations de collecte d'argent, notamment en indiquant les lieux de remise des espèces et les modalités de leur transport.

Lors d'une des opérations de trafic, l'un des membres du réseau a réussi à faire sortir 306.040 livres sterling de l'aéroport de Manchester.

Le montant a toutefois été découvert dans ses bagages après leur enregistrement, ce qui a entraîné son arrestation et la saisie des fonds.

Une employée chargée de l'enregistrement des passagers chez Emirates à l'aéroport de Manchester a également participé dans des opérations de trafic d'espèces, avant de plaider coupable.

L'agence a précisé que le plan a commencé à s'effondrer après la saisie de 788.455 livres sterling en espèces dans des aéroports britanniques au cours de

trois opérations distinctes, ce qui l'a conduite à ouvrir une enquête sur les activités du réseau.

Par la suite, un jury de la Crown Court de Bolton a déclaré coupables cinq membres du réseau le 4 juin, à l'issue d'un procès de 12 semaines.

D'autres ont plaidé coupable avant le début du procès, tandis que certains accusés attendent encore le prononcé de leur peine les 29 octobre et 27 novembre prochains.

A ce sujet, John Hughes, responsable d'une branche de l'Agence nationale de lutte contre le crime, a déclaré que le groupe criminel avait fait sortir «d'énormes quantités d'argent», soulignant que «l'argent illicite constitue une source majeure de financement des activités des groupes de criminalité organisée».

Cette affaire place les Emirats arabes unis au cœur d'un circuit financier transnational lié au trafic d'espèces, au blanchiment d'argent et à la criminalité organisée, révélant l'utilisation de Dubaï comme destination pour les fonds illicites et les réseaux criminels internationaux.

B. KH.